

Les Jeux



Baseball
De l'or et des larmes pour l'Estrie!



Mélanie et Sylvain Angers, d'Amos, reine et roi en vélo

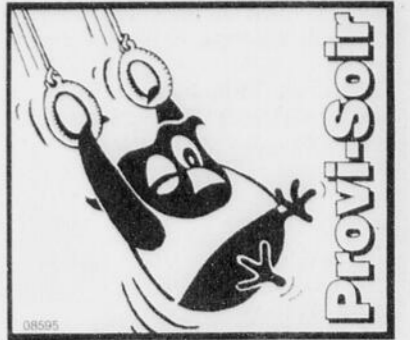
- TOUS LES DÉTAILS DANS LE CAHIER B

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

mercredi

SHERBROOKE
9 août 1995
86e ANNÉE - No 145
0,55 (WEEKEND: 1,50\$) Plus taxes



Inattendu / A9



Les avions d'un cheik koweïtien font une escale à l'aéroport d'East Angus

Centre de tri / A3

La MRC redonne le feu vert au projet, rue Queen Nord

Politique / C7



Au Confederation Club d'Ottawa, Charest se montre plus ferme sur la question du Québec

Météo / A2

(22^e le jour de l'année)

Ensoleillé maximum 28

Soleil Lever: 5h39 coucher: 20h05

Demain: ensoleillé maximum 27

Clin d'oeil

Si vous avez l'impression de perdre le Nord, prenez courage, c'est que vous êtes en contact avec la réalité.

LOCATION
AUTOS • CAMIONS • FOURGONNETTES • 4x4
PLACE BROUILLARD
2700, RUE KING OUEST 822-2100

TILDEN Inter rent

«On va tuer le centre-ville»

Les parcomètres ne doivent pas devenir un outil de taxation, estiment les gens d'affaires

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

«Les parcomètres sont un outil pour gérer le stationnement, pas un outil de taxation. Les parcomètres auront un effet pervers partout en ville. On va tuer des rues, des lieux commerciaux. C'est le meilleur moyen de tuer le centre-ville.»

Jacques Foisy est propriétaire de La Maison du Cinéma au centre-ville de Sherbrooke. Il est aussi membre du nouveau comité consultatif sur le stationnement, créé le printemps dernier afin d'encadrer la révision de toute la question par la

Ville.

À son avis, l'administration municipale fait fausse route lorsqu'elle compte sur les parcomètres pour augmenter ses revenus. Si les commerçants doivent contribuer davantage au budget de la Ville, il est préférable selon lui de hausser la taxe d'affaires.

Jacques Foisy se réjouit de l'idée avancée par le conseiller du district du centre-ville, Serge Paquin, d'instaurer une période de gratuité pour les achats rapides, comme au kiosque à journaux.

Il se demande également s'il est logique de penser que la Ville pourra récupérer son investissement. Il soutient qu'il en coûte 250 \$ l'unité

pour hausser le tarif des parcomètres. L'achat d'un nouveau parcomètre revient à 750 \$.

«La Ville a accepté d'investir la somme de 600 000 \$ pour une étude complète sur la question du stationnement, d'affirmer Jacques Foisy. Il faut donc s'asseoir et réfléchir sérieusement en se donnant la chance de respirer.»

Membre du comité consultatif, Jacques Foisy est en train d'accumuler les munitions pour contrecarrer le retour du stationnement payant au centre-ville. Il revient d'une visite à Burlington au Vermont.

Le centre-ville de Burlington est considéré

Stationnement (suite en A3)

À 38 ans, Jean-Louis Roy a réussi sa vie d'homme d'affaires. Il possède quatre restaurants. Mais plutôt que d'afficher sa réussite, il préfère afficher sa foi. «J'en parle si on est intéressé, dit-il, je ne suis pas un vendeur de religion. Je la vis parce que c'est une nourriture pour moi. Si j'arrête de prier, je ne suis pas le même homme»



Homme d'affaires et de prière

Sa nourriture, c'est la foi

Jean-Louis Roy: «On va revoir une intervention divine majeure»

Homme de famille. Homme d'affaires. C'est tout cela Jean-Louis Roy. A 38 ans, il a réussi sa vie d'homme d'affaires. Ses quatre restaurants Burger King et ses 225 employés en sont la preuve.

«En affaires, j'ai réalisé mes rêves. Aujourd'hui, j'ai plutôt le goût d'une petite vie tranquille avec ma petite famille. J'aime un peu moins les affaires», dit-il.

Sa famille a d'ailleurs toujours été prioritaire dans sa vie: Sylvie Lachance, son épouse, Anne-Josée, 11 ans, Louis-Olivier, huit ans et Raphaël, six ans. «J'aime être à la maison, proche des miens. Cela ne veut quand même pas dire que je passe mon temps à quatre pattes à jouer avec mes enfants», précise-t-il.

Et il y a Dieu. On sent Jean-Louis Roy s'enflammer lorsqu'il parle de sa foi, de sa spiritualité. Et ce n'est pas d'hier qu'il consacre sa

vie à Dieu.

«Lorsque j'étais enfant, il y a trois jobs que je rêvais de faire un jour: prêtre, ingénieur ou homme d'affaires.»

Jean-Louis Roy raconte que plus jeune, il servait la messe trois fois par jour. «À l'époque, la messe se déroulait en latin et je pouvais la réciter par coeur.»

«Quand j'avais six ou sept ans, l'un de mes voisins possédait des vêtements de prêtre et il m'arrivait souvent de les enfiler pour ensuite réciter la messe au grand complet», rappelle Jean-Louis Roy.

L'homme se défend bien de chercher à imposer sa foi à qui que ce soit.

«J'en parle si on est intéressé. Je ne suis pas un vendeur de religion. Je la vis parce que c'est une nourriture pour moi. Si j'arrête de prier, je ne suis pas le même homme. Même mon épouse me le dit.»

La pratique religieuse occupe d'ailleurs beaucoup de temps dans la vie du jeune homme d'affaires.

«Je prie plusieurs fois par semaine. Mais je ne prétends pas à la sainteté: j'ai mes défauts aussi. Toutefois, je me dis que ce ne doit pas être facile de vivre sans foi aujourd'hui. En tout cas, elle est d'un grand secours pour moi.»

Jean-Louis Roy consacre même une journée par semaine, le mercredi, à la prière. Depuis 1987, en compagnie d'amis croyants comme lui, il vénère le Saint Sacrement pendant toute la journée. «Et notre groupe ne cesse de grossir», dit-il.

Il se rend régulièrement à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, à l'extrémité de la rue Dufferin. C'est même là qu'il s'est marié. «C'est une façon de tenir ma cour en ordre, dit-il en souriant. Dieu n'a pas créé l'homme pour qu'il fonce droit vers un mur comme il est en train de le faire. Je pense que de grands changements vont se produire d'ici cinq ou dix ans. On va revoir une intervention divine majeure.»

La bosse des affaires (A10)

Les policiers de la SQ durcissent le ton

La direction recule sinon il y aura une riposte (D4)

VÉRIFICATION GRATUITE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Du travail de qualité au meilleur prix...

C'EST GARANTI!

• Pièces de qualité
• Techniciens qualifiés
• Garanties à l'échelle du pays

26 ESPACES DE TRAVAIL À VOTRE SERVICE

SHERBROOKE
1850, RUE KING OUEST
566-0303
FLEURIMONT
1645, RUE KING EST
566-5991



EMPLOIS DU JOUR

plein temps, 32 à 35 heures/semaine
Exigences: lundi au vendredi 8h à 15h, obligatoire deux à trois ans d'expérience comme cuisinier/ère de salle à manger
Fonctions: préparer et faire cuire repas du jour (restaurant dans édifice à bureaux).

Mécanicien autos ou apprenti
Code prof: 7321 # 2999226

Lieu: Sherbrooke
Salaire: selon carte (comité paritaire auto), permanent, plein temps, lundi au vendredi 8h à 17h
Exigences: doit posséder carte compagnon C ou apprenti 1re, 2e, 3e ou 4e année en mécanique, connaissances des voitures Volkswagen si possible

Soudeur(euse) de finition

Code prof: 7265 # 2998312
Lieu: Sherbrooke
Salaire: selon compétences, permanent, plein temps, 40 heures/semaine
Exigences: formation de base en soudure, (DEP), devra passer tests de la Régie du bâtiment

Fonctions: effectuer réparations par soudure sur pièces qui seront ensuite usinées.

Cuisinier(ère)

Code prof: 6242 # 2998963
Lieu: Sherbrooke

Salaire: à négocier, permanent,

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

10 MARATHONS DE 500\$ À GAGNER!

BINGO À GAGNER 5 000\$ EN ARGENT!

SOLEIL

Tout l'été!

**4e MARATHON
(CARTE COMPLÈTE)
CARTE ORANGE**

**N-35
B-14**

LaTribune

**VOICI LES
NUMÉROS
DU JOUR**

**POUR VOUS ABONNER
564-5466
1 800 567-6955**

La Tribune

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke. Aucun numéro ne sera donné par téléphone.

07242

«C'est comme un cauchemar, on voudrait se réveiller»

□ Sylvain Bergeron et Jennifer Boisvert tentent de se refaire une vie sans leur petite Stacey

Claude PLANTE

Sand Hill

Quatre jours après le drame, les parents de la petite Stacey Bergeron, décédée de façon horrible samedi matin lors d'un incendie, demeurent inconsolables. Avec la mort de leur fille de quatre ans, Sylvain Bergeron et Jennifer Boisvert avouent avoir perdu une partie d'eux-mêmes.

«Ça ne se vit pas ces choses-là», laisse tomber la mère visiblement atterrée. «C'est comme un cauchemar. On voudrait se réveiller.»

«Il n'y en avait pas de petite fille de même», fait valoir le père, lui aussi les traits tirés. «Tout le monde l'aimait cette petite fille-là.»

La fillette, rappelons-le, a péri lors de l'incendie qui a détruit le logement de son oncle, Marc Bergeron. Le petit Stacey, qui se faisait garder chez ce dernier, a été retrouvée morte dans le logement situé sur la rue Short, à Sherbrooke.

Pas une cigarette

Le couple tient à mettre en doute l'une des possibles conclusions de l'enquête qui suit l'incendie. L'immeuble à logements aurait dû être rénové depuis longtemps. Pour M. Bergeron, il est pratiquement impossible que les flammes aient été allumées par une cigarette oubliée.

«Ça ne se peut pas, clame-t-il. D'après moi, c'est un problème électrique qui a causé l'incendie. C'était une bâtisse à jeter à terre.»

«Ça faisait longtemps qu'il (l'oncle Marc) demandait des rénovations, et ça ne venait pas, lance Jennifer Boisvert. Le propriétaire de l'immeuble en a fait seulement à l'extérieur, pas à l'intérieur.»

«Nous avions nous-mêmes couché là une fois. On ne pensait jamais qu'une chose comme celle-là pouvait se produire.»

Partis danser



Téléphoto par Claude Poulin

Personne ne peut se remettre complètement de la mort d'une aussi adorable petite fille, témoignent Jennifer Boisvert et Sylvain Bergeron, les parents de la petite Stacey Bergeron, quatre ans, décédée samedi dans un incendie, rue Short.

Le couple, qui est aussi parent d'un autre bambin de 20 mois, a par la suite raconté les premiers instants qui ont suivi la découverte du corps de la fillette.

«Stacey se faisait garder parce que nous étions partis danser, raconte M. Bergeron. C'est en revenant le soir que nous avons vu les pompiers près du logement de mon frère.»

«Nous ne devions aller la chercher que le lendemain matin, enchaîne sa conjointe. En passant près de la rue de l'immeuble, nous avons vu les pompiers et avons décidé d'aller

voir. C'était vraiment ce logement qui brûlait, nous avons été plus loin pour voir. En arrivant, le char n'était pas encore arrêté que nous étions déjà sortis.»

C'était alors l'évidence, le drame devant leurs yeux.

Selon le père, tout indique que sa fille était bien morte quand son corps a été retrouvé dans les décombres. «Quand ils (les secouristes) l'ont sortie, ils m'ont dit qu'elle n'était peut-être pas morte. J'ai demandé alors pourquoi ils l'avaient enveloppée jusque par-dessus la tête!»

Enfin, tout est rentré dans l'ordre entre ce dernier et l'oncle de la fillette. Le compte-rendu des événements, lundi dans La Tribune, mentionnait que le père en voulait énormément à son frère Marc Bergeron après l'incendie, au point de ne plus vouloir lui adresser la parole.

C'était sur le coup de l'émotion, assure Sylvain Bergeron. «C'est correct, dit-il. Je lui ai parlé. Je suis sûr qu'ils ont tout fait pour sauver la petite. Moi-même je n'aurais pas pu faire mieux...»

Une rixe en prison lui vaut 2 ans de plus

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Un pensionnaire du Centre de détention de Sherbrooke, qui semble avoir beaucoup de mal à gérer ses émotions, a écopé d'une peine de deux ans moins un jour de prison pour des voies de fait ayant causé des lésions corporelles à un co-détenu.

Ajoutons que Daniel Gadbois, âgé de 29 ans, a plaidé coupable,

hier, devant le juge Gérard Desmarais, de la Cour du Québec, à cette accusation qui avait été réduite de tentative de meurtre à celle de voies de fait.

Toute cette affaire remonte au 14 janvier dernier.

Gadbois et la victime, Pierre Bisson, se trouvent dans le même secteur de la prison.

Une altercation verbale au sujet d'une dette de 10 \$ se serait envenimée au point que les gros mots sont

devenus des menaces plus pernicieuses puis on en est venu aux coups.

Emporté parce que la victime aurait laissé planer une menace sur sa compagne et son enfant, Gadbois s'est rendu dans un local où l'on entreposait le matériel d'entretien et il y a saisi un bout de manche à balai cassé.

Avec cette arme de fortune mais non moins dangereuse, il a asséné des coups à la victime, lui infligeant une grave coupure, à un bras. Bisson

a dû être traité à l'hôpital. C'est un autre détenu qui a séparé les belligérants.

Gadbois avait été condamné à 13 mois de prison pour une affaire en tout point semblable.

Le défenseur Peter Downey et le procureur André Campagna ont suggéré au tribunal cette peine de deux ans moins un jour mais les avocats différaient d'opinion sur un point.

La défense aurait souhaité que la Cour recommande lors de sa décision que l'accusé puisse bénéficier d'un séjour en maison de thérapie. Le ministère public a plutôt souligné au juge que ce genre de décision relevait des autorités carcérales beaucoup mieux placées pour décider de ces programmes de thérapie car elles sont en mesure de suivre l'évolution et le comportement du pensionnaire.

«Après tout, ça ne changera pas grand-chose dans le cas de l'accusé puisque son passé judiciaire révèle des crimes de violence depuis 1989 et on n'a pas senti de volonté de changer jusqu'à ce jour», a commenté M^e Campagna.

De plus ce genre de recommandation peut servir à un départ plus hâtif du centre de détention vers une maison de thérapie.

Le juge Desmarais a donc endossé la suggestion de peine mais il n'a émis aucune recommandation.

Liberté restreinte en attendant son procès pour attouchements sexuels

Sherbrooke (PSJ)

Un individu, âgé de 42 ans, de Magog, a comparu hier devant le juge Gérard Desmarais, de la Cour du Québec, pour avoir présumément commis des attouchements sexuels sur deux garçons.

Après une nuit derrière les barreaux, Luc Désautels a recouvré sa liberté hier matin mais il devra se soumettre à une série de conditions, suggérées par le procureur André Campagna, dont celles de rester sobre, de ne pas fréquenter les bars, de ne pas mettre les pieds dans le parc et le secteur boisé du quadrilatère

Maisonnette, Champlain, Calixa-Lavallée et Pie XII, de ne pas communiquer avec les victimes ni les membres de leur famille...

Assisté par M^e Conrad Chapdelaine, l'accusé a plaidé non coupable aux deux chefs d'accusation. Il ne possède en outre aucun antécédent en semblable matière. On ne lui connaît qu'une cause d'ivresse mètre et son état d'ébriété hier ne l'aura certainement pas aidé dans cette affaire qui a provoqué une commotion dans le secteur.

Tout s'est passé un peu avant l'heure du repas du soir.

Deux garçons et une fillette jouaient à cache-cache dans le secteur boisé de la rue Maisonnette. C'était au tour de la fillette de compter jusqu'à 100 et aux garçons de se cacher.

La fillette aurait décidé tout bonnement de rentrer à la maison. Impatients de voir leur amie se mettre à leur recherche, les deux garçons se sont mis à crier son prénom mais en vain.

C'est à ce moment qu'ils ont aperçu l'inconnu et qu'ils lui ont demandé s'il avait vu leur amie. L'homme en a profité pour commettre ses attouchements.

Un des enfants s'est échappé pour courir jusqu'à la maison et, en pleurant, expliquer à son père ce qui se passait.

Ce citoyen et les policiers de la Régie Memphrémagog n'ont mis

que quelques minutes à localiser le suspect dans le secteur boisé et à l'appréhender quand les jeunes victimes l'eurent positivement identifié.

On pourrait presque affirmer, selon les informations recueillies, que le suspect a été mis en cellule la nuit suivant son arrestation, pour sa propre sécurité, connaissant le flot d'émotions que ce genre de crime provoque chez des gens.

Le dossier sera de nouveau inscrit au rôle le 24 août.

LA QUOTIDIENNE 423-8935

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camélot
taxe de vente du Québec
Coût à l'abonné

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf
endroits désignés, par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$235.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.46 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Renter, Agence France-Presse. Le service de photos Loc. similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Souper-conférence

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION
SHERBROOKE, REÇOIT :

Monsieur Claude Boucher

DÉPUTÉ DE JOHNSON À L'ASSEMBLÉE
NATIONALE ET DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



**Sujet : Bilan et perspectives
après une année au
pouvoir.**

Le mardi 22 août 1995

18 h coquetel payant

19 h souper

Hôtel Delta Sherbrooke

Coût de participation : 30 \$ (taxes et
service compris)

Vous avez jusqu'au jeudi 17 août 1995
pour vous inscrire, en communiquant
avec la Chambre de commerce au
822-6151 ou par télécopie au 822-6156.

La Chambre
de commerce de la
région sherbrooke



Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Judi	Vendredi	Samedi
ENSOLEILLÉ	CIEL DÉGAGÉ	ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE	AVERSES DE PLUIE
max 28	min 15	max 27	16/28	16/27

MÉTÉO-NAUTIQUE
Memphrémagog/Lac Champlain

1-900-451-4199
*0,95\$ LA MINUTE



Environnement Canada
La météo à la source

INDEX

Arts et spectacles:	A-5	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-6	Petites annonces:	D-3
Économie:	D-1	Sports:	C-1

Plus d'entrave au centre de tri de Sherbrooke

Les maires de la MRC désignent le site de la rue Queen Nord pour les futures entreprises environnementales

Steve BERGERON Sherbrooke

Le projet de centre de tri et de parc environnemental de la Ville de Sherbrooke peut de nouveau aller de l'avant: les membres de la MRC de Sherbrooke ont redonné le feu vert au projet, en levant le contrôle intérimaire qu'ils avaient majoritairement imposé dans la révision du schéma d'aménagement il y a un mois.

Au cours d'une réunion hier soir

à l'hôtel de ville de Sherbrooke, le conseil de la MRC a reconnu, à l'unanimité, les avantages d'aménager le centre de tri et les futures entreprises environnementales sur un site de la rue Queen Nord, plutôt que dans le parc industriel, comme il avait été envisagé auparavant.

«Au cours du dernier mois, j'ai pu rencontrer les maires qui se posaient des questions sur ce changement dans le projet. Tous n'avaient pas été informés, en juillet, de l'étude qui soulevait les avantages du site de la rue Queen», explique le maire

Jean Perrault.

Comme ni le maire Perrault ni son suppléant, le conseiller Jacques Jubinville, n'étaient présents le mois dernier pour expliquer ce «revirement» dans le dossier, une majorité de maires avaient alors préféré mettre sur la glace toutes les activités du projet, en attendant d'obtenir réponse à leurs interrogations.

Considérations environnementales

Le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, faisait partie de ceux qui entretenaient des réticences à

l'égard du site de la rue Queen. Déjà aux prises avec des problèmes d'odeurs liés au site d'entassement de Sherbrooke, il craignait que le même scénario ne se reproduise avec le centre de tri, et que la situation n'empire, advenant l'ajout d'entreprises du même secteur.

«Avec des vents dominants d'est en ouest, Fleurimont sera la première touchée advenant des émanations nauséabondes, explique-t-il. Mais après discussion avec Jean Perrault et lecture des analyses, j'ai pu constater que le site près de la sta-

tion d'épuration était le meilleur pour le centre de tri.»

Cette étude soulevait comme avantages la proximité des axes majeurs, la présence de la régie d'assainissement à cet endroit, les terrains disponibles, les coûts moindres.

Le maire Gagnon a tout de même soumis un document au conseil de MRC, dans lequel il exprime le souhait de voir s'inscrire dans le schéma les usages permis pour ce futur parc environnemental et la réglementation qui s'y rattache, notamment en matière de mesures de

contrôle et des seuils à ne pas dépasser, qu'il s'agisse d'odeurs, de bruit ou de poussières.

À cet effet, Francis Gagnon a donné des exemples de moyens utilisés par le ministère de l'Environnement et la Communauté urbaine de Montréal.

Le maire Perrault a soulevé une proposition sur le moyen d'assurer légalement sa suppléance au conseil de la MRC.

Femme de passé et de combats

Sherbrookoise jusque dans l'âme, l'ex-présidente de l'Association des Townshippers, Marjorie Goodfellow, ne jure que par le Québec

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Liée à la défense des intérêts de la communauté anglophone de l'Estrie depuis plusieurs années, Marjorie Goodfellow vient d'entreprendre un autre combat. Elle habite toujours la maison paternelle, chemin des Écossois à Sherbrooke.

Projet de construction d'un centre de tri, extension des activités d'une carrière, elle remuera ciel et terre afin de protéger son coin de paradis de la convoitise des industriels.

En quelques jours, elle obtient la signature d'une quarantaine de résidents du secteur de la rue Queen pour s'opposer à tout développement industriel. Sans faire de cachette non plus de ses terrains qu'elle destine à une vocation résidentielle, elle souligne le cachet historique du quartier.

Une maison construite en 1830 par le Shérif Moe, est toujours habitée par son arrière-petite-fille. On y retrouve aussi un boisé dont les arbres ont visiblement été plantés par M. Hale de la British North American company, qui a développé Sherbrooke.

Étrangère ailleurs

Marjorie Goodfellow est née à Sherbrooke. À 21 ans, elle s'expatrie à Montréal afin de poursuivre ses études de bibliothécaire à l'Université McGill. En 73, elle revient habiter Sherbrooke après un bref séjour à Ottawa: un an, un mois et un jour, précisera-t-elle.

«Je n'ai pas eu le choix de revenir à Sherbrooke, confiera-t-elle en entrevue avec *La Tribune*. Tous mes sentiments sont ici et je n'ai pu résister plus longtemps. Je n'ai jamais regretté car la vie est si intéressante ici. Je suis Québécoise et quand je sors du Québec, je me sens vraiment à l'étranger.»

À quelques kilomètres à peine du centre-ville de Sherbrooke, elle profite du charme et de la tranquillité de la campagne. Elle a agrandi et modernisé la maison paternelle, construite en 1838 par un immigrant écossais, Peter McLellan. Son grand-père, également d'origine écossaise, achète la propriété en 1908. La famille Goodfellow s'y succède depuis trois générations.

On lui demande souvent pourquoi elle aime tant Sherbrooke et le Québec. Son cœur l'emporte d'abord sur la raison.

«C'est ici que mon âme vibre. Je me sens chez moi ici», dit-elle simplement.

Défendre la minorité

Ex-présidente de l'Association des Townshippers, elle est associée de près à la défense de la minorité anglophone.

«L'expérience d'une communauté minoritaire, très liée à une communauté majoritaire, donne une richesse



Photo La Tribune par Pierre-Yvon Bégin

que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Ce lien avec la communauté majoritaire ajoute à notre propre communauté et procure une expérience, difficile à obtenir même pour un francophone.»

Aujourd'hui âgée de 57 ans, elle demeure très impliquée au sein de l'Association par le biais de différents comités. En raison d'une population vieillissante, elle estime qu'il y a moins de personnes pour identifier et défendre les intérêts de sa minorité. La cause ne connaîtra pas de fin.

À ses yeux, les relations entre francophones et anglophones en Estrie sont source d'exemple. Elle est fascinée par l'ouverture démontrée par chacune des communautés pour comprendre l'autre. Cet échange permanent aide à résoudre bien des problèmes.

Et le référendum dans tout ça?

«J'aimerais qu'il se tienne le plus tôt possible, juge-t-elle. Nous vivons dans l'incertitude depuis 15 ans. Les problèmes constitutionnels ne sont que des détails pour moi. La population rêve de vivre en paix avec ses voisins et ne s'intéresse pas à ça. J'ai dit devant la Commission sur l'avenir du Québec qu'il faut oublier les détails légaux. Avec la bonne foi, on peut régler bien des choses entre individus et gouvernements.»

Et si le oui devait l'emporter? Marjorie Goodfellow croit que l'avenir immédiat sera difficile, du moins sur le plan économique. Propriétaire de plusieurs terrains à Sherbrooke, elle tente, sans succès, de vendre un certain de les vendre. Piré, elle n'a même pas reçu une offre sérieuse!

La passion des animaux

Fille d'agriculteur, Marjorie Goodfellow nourrit toujours une passion pour les animaux. Sur sa terre d'une vingtaine d'acres, elle conserve six bovins highland. Ces bêtes aux longues cornes sont bien connues en région après la désormais célèbre saga autour d'un boeuf appartenant à M. Cole. Elle a démarré son élevage avec deux femelles, dont une fut achetée de M. Cole.

«Je les vois au moins une fois par jour. Quand elles demeurent cachées, je marche jusqu'à elles. C'est relaxant de leur parler et elles me parlent aussi. Les deux femelles du départ répondent même à leur nom», confessa-t-elle sans gêne.

Il faut d'ailleurs l'entendre appeler ses bêtes en chantant leur nom. Hier, elles sont demeurées cachées, peut-être pour faire mentir leur maîtresse. Marjorie en profitera pour rappeler la nuit où l'une des femelles l'a forcé à se tirer du lit par ses beuglements. Un veau était mal en point dans l'abri.

Marjorie Goodfellow rêve de voyages même si c'est à Sherbrooke que son âme vibre.

Stationnement: les cégepiens seront épargnés en 1995

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Si en coûtera plus cher pour stationner sur le campus de l'Université de Sherbrooke, les utilisateurs du Collège de Sherbrooke seront pour leur part épargnés en 95.

Le directeur général de l'établissement d'enseignement collégial, Jocelyn Vallée, confirme à *La Tribune* que la tarification du stationnement au Collège a été écartée, du moins pour l'année 95. La mesure a été analysée, mais n'a pas été retenue.

Tout au plus le Collège convient d'installer 24 parcomètres en quatre endroits différents sur son campus, de façon à solutionner le problème du stationnement de courte durée. Hier, la Ville de Sherbrooke réaffirmait son intention d'instaurer le stationnement payant au Parc Sylvie-Daigle, largement utilisé par ceux qui fréquentent le Collège.

«Il n'y aura pas de stationnement payant cette année, assure Jocelyn Vallée. Avant de demander aux utilisateurs de payer, il faudra convenir qu'on est rendu là. L'an prochain, dans deux ans, on verra en temps et lieu.»

Il établit toutefois que le Collège réalisait l'an dernier une étude sur le transport autour de l'institution avec la Ville de Sherbrooke de façon à décourager l'utilisation des autos.

Le Collège compte 750 places de stationnement sur son campus et accuse un déficit d'espaces. En période de pointe, on retrouve autant d'automobiles stationnées au Parc Sylvie-Daigle. Le 21 août, plus de 5900 étudiants à temps complet de

jour feront leur entrée au Collège.

«Il faut souligner le caractère régional du Collège, justifie Jocelyn Vallée. Notre clientèle vient de toutes les villes de la région et le transport en commun régional n'est pas tellement développé.»

Université

Dès le 1er septembre, il faudra donc déboursier 3,50 \$ par jour pour accéder au stationnement de l'Université de Sherbrooke, une augmentation de 50 cents.

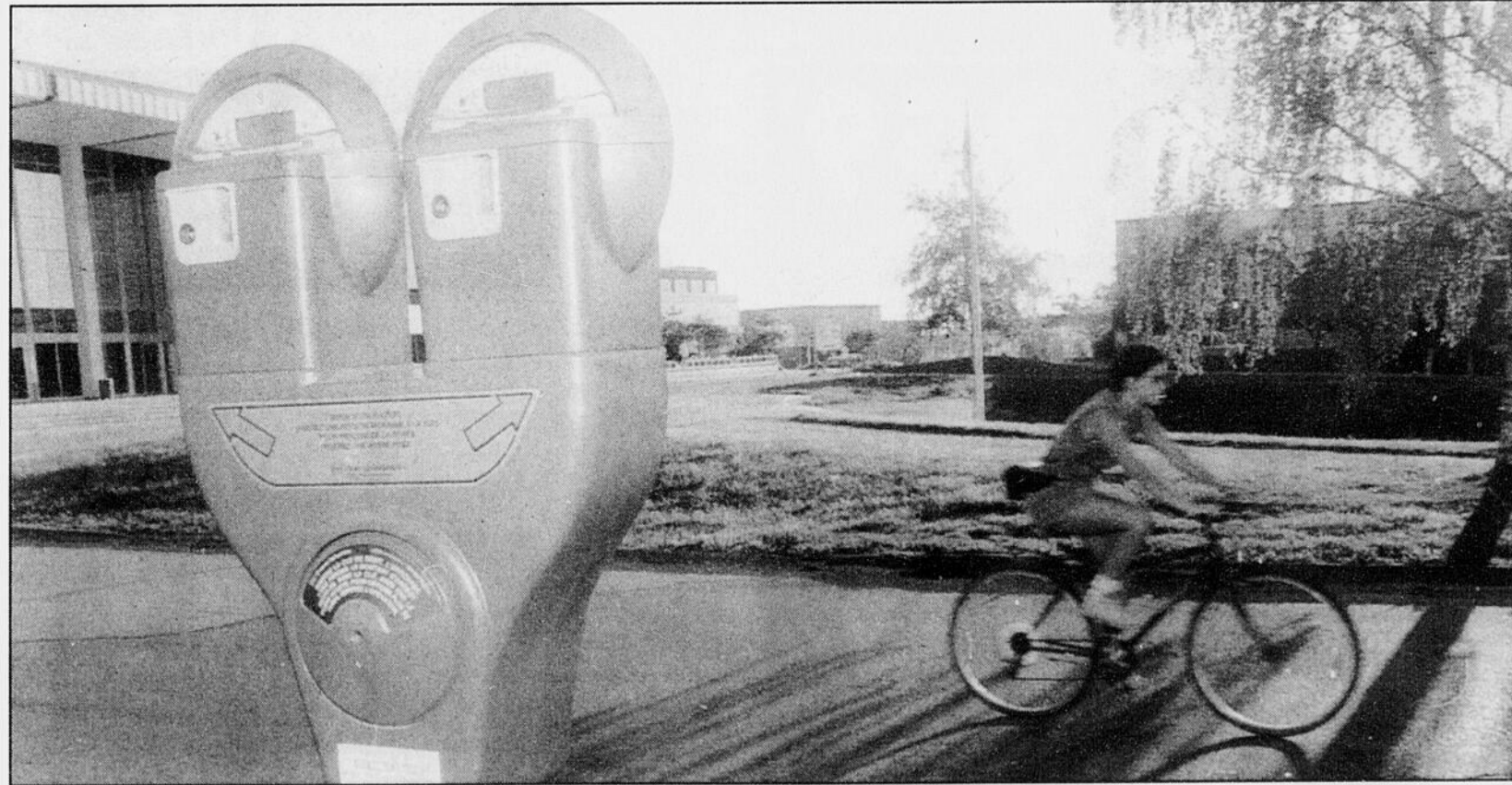
De fait, il s'agit de la troisième hausse consécutive de 50 cents en autant d'année pour un total de 1,50 \$. Selon le responsable du service à l'Université de Sherbrooke, Jean-Guy Gélinau, le coût du stationnement demeure tout de même en deçà de la moyenne des universités québécoises.

«Sur le réseau, dira-t-il, on est moins cher à Sherbrooke. Il en coûte 9 \$ par jour à l'Université Laval de Québec. Pour les vignettes, à 119 \$ pour l'année taxes incluses, on est encore les moins chers.»

Plus de 7000 vignettes sont vendues chaque année tandis que 2908 espaces de stationnement sont disponibles. Le service doit s'autofinancer.

Des parcomètres, 102 au total, sont aussi introduits en 95. La nouvelle technologie utilisée, unique au monde, offre aux automobilistes la possibilité d'acheter du temps de stationnement.

Le système fonctionne à l'aide d'une clef à débit. Vendue au coût de 25 \$, la clef permet d'enregistrer une période de 12 minutes dans un parcomètre, chaque fois qu'elle est introduite. La somme d'un dollar correspond à quatre introductions.



Téléphoto par Claude Croisier

À défaut d'y aller avec une tarification générale, le Collège de Sherbrooke installera 24 parcomètres sur son campus afin de faciliter le stationnement de courte durée.

Une cinquantaine de parcomètres s'ajouteront aussi dans un avenir très rapproché à proximité du Pavillon Université. À cet endroit, des jetons vendus par le centre sportif, permettront aux usagers de stationner leur voiture pendant 90 minutes pour la somme d'un dollar.

«Nos usagers vont en profiter, se

réjouit le directeur Jean Poirier. Il faudra être inscrit à une activité pour profiter de ces parcomètres. Le coût du stationnement était en train de nous sortir du marché, car pour les usagers de l'extérieur, le prix du stationnement était disproportionné par rapport au temps de séjour.»

Au Centre culturel, la hausse du

tarif de stationnement est accueillie avec résignation. Jacques Labrecque reconnaît que la situation financière de l'institution laisse peu de marge de manoeuvre. La hausse du stationnement n'est pas la dernière et l'Université doit à son avis protéger sa mission première.

«Je préfère être positif et regarder

comment on peut faciliter le stationnement aux usagers, commente Jacques Labrecque. Nous sommes situés sur une côte et l'hiver, il vente. Mieux indiqués, les tunnels pourraient nous être d'un secours en favorisant leur utilisation par le public.»

Stationnement (suite de la Une)

comme un exemple de relance aux États-Unis. Le coût des parcomètres varie entre 10 et 25 cents. Un tollé de protestations a suivi l'introduction du tarif de 25 cents.

«Burlington a interdit la construction de centres commerciaux sur son territoire, de souligner Jacques Foisy. Ça demande un certain courage. Il n'y a plus un local de vide au centre-ville. On a interdit la circu-

lation automobile sur une rue. C'est plein de monde. C'est merveilleux.»

Président du Club des Faucons de Sherbrooke, Réal Létourneau n'apprécie guère l'idée de se voir imposer un stationnement payant au Parc Sylvie-Daigle. Il attend cependant le dépôt du rapport de l'étude de faisabilité et compte défendre la position du club de hockey.

«Si on met le stationnement

payant, croit-il, il va y avoir un impact, c'est sûr. Les gens fonctionnent avec un budget de loisirs et 25 de stationnement, c'est ça de moins dans leur budget. C'est pas compliqué, les taxes arrivent de partout. Il faut aussi mesurer l'impact sur les rues avoisinantes et ça ne doit pas se faire en vase clos.»

Propriétaire de Décorations King, Gérard Vachon estime pour sa

part que l'installation de nouveaux parcomètres, risque d'entraîner la perte de plusieurs commerces. Sur King Ouest, entre Belvédère et Jacques-Cartier, les commerces à vente rapide sont florissants.

«Avec les parcomètres, dira-t-il, on court des chances d'encourager le client à visiter les parcs commerciaux. Chaque fois qu'un petit commerce ferme, ce n'est pas récupéré par les gros.»

Cavaliers désireux de participer aux Médiévales

Le cheval est mort d'une diarrhée

Claude PLANTE

Sherbrooke

Les trois cavaliers partis de Montréal pour se rendre aux festivités des Médiévales de Québec estiment qu'ils ne sont pas des experts dans le domaine équestre mais qu'ils avaient pris soin de s'entourer de connaisseurs avant de partir pour

leur périple.

Pour eux, la mort de l'un des chevaux en cours de route pourrait s'expliquer par un surplus de stress chez l'animal. Les trois lurons, comme on les appelle, dont deux sont originaires de Sherbrooke, mentionnent que les chevaux achetés quelque temps avant de partir étaient entraînés pour une pareille randonnée.

«Où on a acheté les chevaux, on nous a assurés qu'ils étaient prêts pour le voyage», note Marc-André Aubé. Avant de partir, un vétérinaire les avait examinés. Une autopsie a été pratiquée sur mon cheval et le rapport indique qu'il est mort d'une diarrhée aiguë. Ça ne serait pas contagieux pour les autres chevaux. La cause exacte n'a pas été déterminée.»

Rappelons que le manitou de la Grande Chevauchée, Jacques Robidas, demandait la semaine dernière qu'on fasse subir des tests aux deux chevaux encore vivants avant qu'ils se joignent aux leurs. La semaine dernière, les trois lurons évoquaient la possibilité de se joindre au groupe de la Grande Chevauchée aux portes de Québec.

«Le stress n'a pas aidé, clame Marc-André Aubé. Les autres chevaux vont très bien.»

Pour ce qui est de se joindre au groupe de la Grande Chevauchée, «ça reste à voir», note-t-il.

Par-dessus les problèmes techniques provoqués par la mort d'une des bêtes, nos cavaliers disent vivre une expérience inoubliable. Les trois jeunes hommes (dont un est originaire de Montréal) se relient à tour de rôle pour compléter le voyage à deux chevaux.

«Les gens sont ouverts à ce genre de randonnée, affirme Martin Doucet. Partout sur notre passage, ils sont généreux et accueillants.»

«Nous voulons dire "merci" aux gens. Nous sommes reçus comme des rois!»

Ombudsman auprès des bénévoles des Jeux du Québec

Raymond Roy se défend de chercher le capital politique

François GOUGEON

Ascot

D'ici la fin des Jeux du Québec, où il oeuvre à titre d'ombudsman auprès des bénévoles, Raymond Roy ne réagira en aucune façon aux commentaires de la journaliste Nathalie Petrowski voulant que l'ex-conseiller d'Ascot ne «rêve que d'être maire».

«Cet article paru aujourd'hui (hier) dans La Presse a suscité bien des interrogations. Mais je ne ferai pas de commentaire avant la fin des Jeux car je ne voudrais pas que ça engage un débat politique. Cela n'a pas sa place le temps des Jeux du Québec. On verra à cela après», a soumis M. Roy.

Celui-ci se dit non seulement «surpris des interprétations de Mme Petrowski» quant à son avenir politique, mais également «déçu» du traitement qui a été fait de l'entrevue qu'il lui a accordée. «Il n'était pas du tout question de politique quand je l'ai rencontrée mais de mon rôle à titre d'ombudsman aux Jeux du Québec. Pourtant, elle n'en traite pas une ligne dans La Presse... Je regrette de lui dire (à Nathalie Petrowski) mais ce n'est pas vrai que tous les bénévoles s'impliquent pour en tirer un profit personnel, que ce soit pour un vo-



Le conseiller Raymond Roy d'Ascot

te, le nom dans le journal ou autrement, comme elle l'écrit. Je peux lui nommer des centaines de bénévoles qui n'agissent que pour rendre service, sans attendre d'autre avantage en retour», a déploré Raymond Roy.

Au sujet de son rôle d'ombuds-

man, l'ex-conseiller d'Ascot qui avait tenté sans succès de déloger Robert Pouliot, en 1991, signale qu'il s'agit d'une première dans l'histoire des Jeux du Québec. «C'est une première expérience. L'idée d'avoir un ombudsman a été proposée à l'organisation par Robert Gagné», a-t-il expliqué.

La tâche, comme son nom le dit, consiste à agir comme ombudsman advenant un conflit entre un bénévole et son chef d'équipe. La décision de M. Roy est alors finale et sans appel. «Il se peut qu'entre un bénévole et son responsable, des choses accrochent, comme l'horaire, la charge de travail ou n'importe quoi d'autre. C'est normal avec 3000 bénévoles. Ma responsabilité c'est alors d'écouter les deux parties et de prendre une décision», note M. Roy qui, depuis le début des Jeux de Sherlo, n'a eu à intervenir de la sorte qu'à deux reprises. «S'il y a si peu de plaintes, c'est que l'organisation des Jeux à Sherbrooke est excellente», se réjouit Raymond Roy.

Mais même s'il reçoit peu de plaintes, celui qui agit à titre de bénévole ne se croise pas les bras, pour autant. «Le téléphone sonne souvent et je suis quand même fort occupé à informer et à référer des gens.»

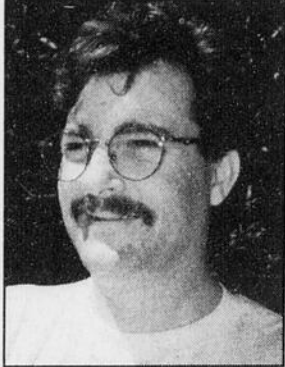
NOMINATION

M. Daniel Rousseau, de Pro Shop Audio, est fier d'annoncer l'arrivée de M. Vincent Fontaine au sein de l'équipe où il occupera le poste de technicien routier.

M. Fontaine se fera un plaisir d'accueillir tous ses clients et amis. Il bénéficiera de ses vingt ans d'expérience et de son service courtois et professionnel.

Veillez noter que Pro Shop Audio, spécialisé en radios d'autos, systèmes d'alarme, démarreurs à distance, assure le service après-vente et respecte les garanties de JVS Audio, tout en offrant un service 24 heures.

Pour rejoindre M. Fontaine:
4839, boul. Bourque
Rock Forest 821-2414



M. Vincent Fontaine

PRO SHOP AUDIO

Provi-Soir salue les Jeux en vous offrant des rabais musclés !

À vos marques, prêts, économisez !



BIÈRE

1959[¢]
+taxes +dépôt

Caisse de 24, marques régulières



CROUSTILLES

89[¢]
+taxes

Yum Yum*, 180 g



COKE FONTAINE

39[¢]
+taxes

450 ml



BOISSONS GAZEUSES

79[¢]
+taxes +dépôt

Crush/Canada Dry, 2 litres



GATORADE

149[¢]
+taxes

Bouteille sport, 591 ml



MR. FREEZE

22[¢]
+taxes

150 ml

COATICOOK
87, rue Principale 849-3736
FLEURIMONT
2190, rue King est 563-4050
MAGOG
991, rue Sherbrooke 843-2416
ROCK FOREST
4475, rue Bourque 564-1113

SHERBROOKE
1780, rue King ouest 821-2287
1135, rue Jacques-Cartier n. 562-8884
2558, rue Galt ouest 562-3532
851, rue Terrill 569-7770
2525, rue King ouest 564-7767
1765, rue Belvédère 564-1357

Provi-Soir

Des MINI-PRIX là où ça compte !

L'ANCIENNE USINE ABB TROUVE PRENEURS

Le projet associe une corporation locale au privé

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La corporation sans but lucratif qui deviendra co-proprétaire de l'ancienne usine ABB sera partenaire avec l'entreprise privée, dont une industrie qui doit s'installer dans la bâtisse de la rue Roy, vendue pour la somme de 2,4 millions \$.

«Ce n'est pas la Ville qui a des options, la corporation est associée avec l'entreprise qui va venir s'installer à Sherbrooke. C'est différent d'avec le dossier de la Lowney, où on avait été un intermédiaire entre Hershey et Bombardier», explique le maire Jean Perrault.

«Dans le cas présent, des entre-

prises privées vont être à 50 pour cent avec la corporation, dont un industriel qui va s'installer là», précise-t-il.

«La corporation est endossée par la Ville», ajoute-t-il au sujet de l'organisme qui doit effectuer un emprunt hypothécaire de 1,2 million \$ pour l'ex-ABB, un projet qui doit recevoir l'aval du ministère des Affaires municipales.

Qui s'installera là?

M. Perrault refuse toutefois d'identifier le type d'industrie qui doit s'installer dans l'ancienne ABB et le nombre d'emplois qui seront créés.

Ce dernier n'a pas voulu non plus préciser si les hommes d'affai-



Le maire de Sherbrooke Jean Perrault

res Donat Chartier et René Saint-Pierre, qui ont fait une offre d'achat à ABB en avril, sont toujours dans le décor et sont les co-proprétaires.

Il n'y a d'autre part aucun lien entre cette acquisition et le projet Zeroplus mis de l'avant par un ancien employé cadre de ABB, Robert Vincent, affirme le maire de Sherbrooke.

Quant à la clause de non-concurrence imposée par ABB, qui refusait de vendre à une entreprise pouvant produire des équipements que la multinationale fabrique déjà elle-même, le président de la corporation, Michel Poulin, n'a pas voulu dire si elle sera maintenue.

«C'est une clause qui est négociée par le groupe», a-t-il dit.

Rien à voir avec la SDERS

Jean Perrault a par ailleurs soutenu que la nouvelle corporation sans but lucratif mise sur pied par la Ville il y a quelques mois ne constitue aucunement un dédoublement du mandat déjà confié à la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS).

«C'est une initiative locale, ce n'est pas de nature régionale. La corporation a pour mandat de cibler des bâtiments industriels vacants — et il y en a beaucoup à Sherbrooke — pour les récupérer, les acheter, ou trouver des industries, pour créer des emplois», dit-il, soulignant que Bromptonville, elle aussi membre de la SDERS, fait de même avec son motel industriel.

Un scénario similaire à l'aventure de la Lowney, en août 1991

Sherbrooke (DD)

L'achat en partenariat avec le privé des installations de l'ancienne usine ABB par une corporation de la Ville de Sherbrooke rappelle à quelques nuances près l'acquisition de l'ancienne chocolaterie Lowney, concoctée en août 1991 par l'administration de l'ex-maire Paul Gervais, qui devait être revendue quelques jours plus tard à Bombardier.

Mais contrairement au cas de la Lowney, où la Ville avait agi comme intermédiaire entre Hershey et Bombardier, Sherbrooke a cette fois-ci confié à une corporation sans but lucratif le mandat d'attirer des industries dans l'ancienne ABB.

ABB et Lowney représentent un symbole d'une ère industrielle prospère à Sherbrooke, alors que des milliers de travailleurs et de travailleuses oeuvraient en usine.

L'ancienne Combustion Engineering, où plus de 1500 personnes ont déjà travaillé, fabriquait des bouilloires industrielles. L'entreprise a fermé ses portes l'an dernier, ce qui a entraîné plus de 350 mises à pied. Depuis, un ex-employé cadre, Robert Vincent, pilote le projet Zeroplus d'usine et de centre de re-

cherche pour le traitement des affluents des papeteries.

Quant à la chocolaterie Lowney, qui donnait du travail à plus de 1000 personnes dans les années 60, elle a fermé ses portes en juin 1989.

Les dirigeants de Hershey, propriétaire de Lowney, avaient annoncé 10 mois plus tôt l'arrêt progressif des opérations et la mise à pied des 450 travailleurs encore à l'emploi de la chocolaterie.

Opposition

Dès l'automne 1989, un promoteur montréalais, Jacob Attias, propose de transformer l'ancienne chocolaterie de 40 000 mètres carrés en un centre commercial de 45 millions \$.

Le projet devait toutefois avorter en août 1990, après avoir suscité une vive opposition chez des entrepreneurs locaux — dont le président des Industries C-MAC, Dennis Wood — désireux de conserver la vocation industrielle des lieux.

Dès l'automne 1990, la Société de développement industriel de la région sherbrookoise (SDRS-industrie), alors dirigée par Renald Mercier, multiplie les efforts en vue de trouver un investisseur industriel pour cette immense bâtisse.

En juin 1991, un entrepreneur de Trois-Rivières, Hermann Bou-

chard, donne des sueurs froides aux gens de la SDRS-industrie et de la Ville de Sherbrooke lorsqu'il propose d'acheter la Lowney pour la démolir et revendre les matériaux. Le projet est toutefois abandonné.

A peine trois mois plus tard, soit le 4 septembre 1991, la Ville de Sherbrooke annonce l'achat de la Lowney au coût de 2 millions \$ en vue d'y attirer des industries.

À peu près au même moment, les efforts de Renald Mercier et de son équipe portent fruit puisque Sherbrooke revend l'usine à la compagnie Bombardier le 9 septembre, soit cinq jours plus tard.

Cette transaction de 2 millions \$ permet non seulement à la Ville de récupérer sa mise mais de conserver environ le quart du terrain (un peu plus de 37 000 mètres carrés) qu'elle revendra quelques mois plus tard à Club Price, réalisant un profit de près d'un million \$.

Bombardier créera une centaine d'emplois à Sherbrooke avec le transfert des opérations de deux de ses centres de distribution pour les produits Sea-Doo et Ski-Doo.

Avec ABB, la Ville de Sherbrooke s'apprête vraisemblablement à s'impliquer à nouveau dans la relance d'une ancienne usine, mais cette fois en s'associant et en investissant avec le privé, via une corporation autonome.

EN BREF

Pour les quilleurs de Drummondville

Drummondville (FG) — Un investissement de quelque 1,7 million \$ permettra aux adeptes des quilles de pratiquer à Drummondville leur loisir dans un centre ultra-moderne et ce, dès la mi-septembre.

Des responsables, regroupés autour de la société Mendès inc. et en association avec Michel Boisvert, Claude Beaulieu et Jacques Couture, ont donné hier les détails du «Quillodrome Drummond».

Ainsi, le directeur administratif de Mendès, Dave Harvey, a indiqué que le complexe qui sera aménagé au 600 de la rue Cormier offrira 16 allées de petites et grosses quilles. Le fonctionnement sera entièrement automatisé et informatisé et M. Harvey promet qu'il s'agira du centre le plus moderne au pays: allées synthétiques, ensemble de boules avec sèche-mains électriques et, surtout, un affichage électronique de pointage par ordinateur.

Le «Quillodrome Drummond» doit ouvrir ses portes le 15 septembre. D'ici là, le 14 août, les responsables tiendront une soirée d'information donnant tous les détails reliés au complexe. La rencontre aura lieu à 19h30, au restaurant Chez Pierre, du 2915 Boulevard Lemire, à Drummondville.

Des travaux, route 222 près de Valcourt

Valcourt (CP) — Les automobilistes de la région de Valcourt prendront note que les travaux sur la route 222, à la hauteur du Canton de Valcourt et de Maricourt, ont débuté. Les travaux de retraitement en place de la chaussée, de remplacement de ponceaux et de pose de glissières de sécurité s'échelonnent sur sept semaines.

Ces travaux réalisés entre 7h et 18h, du lundi au vendredi, s'exécutent sur une distance de 12,6 km, au coup total de 679 950 \$. Pendant les travaux, la circulation s'effectue habituellement sur une seule voie à l'aide de signaux. Après les heures de travail et pendant les fins de semaine, la circulation se fera normalement dans les deux sens, à vitesse réduite.

Les voleurs ont vidé la remise

Sherbrooke — Des voleurs ont profité de la nuit de lundi à hier pour vider la remise du Club de golf Sherbrooke, rue Musset, dans le quartier nord de Sherbrooke.

Après avoir forcé la porte en causant des dommages de 250 \$, ils ont

ramassé des outils, des scies et divers équipements pour une somme de quelque 5300 \$. Le vol a été constaté vers 5 h 15, hier.

Une petite marche Lennox-Nemaska

Lennoxville — Les citoyens de Lennoxville sont invités à marcher, à

courir ou à faire du jogging cet après-midi, à partir de 16h, à la piste d'athlétisme de l'école primaire.

Chaque kilomètre parcouru comptera pour deux kilomètres symboliques en vue d'atteindre Nemaska, Québec, où un échange culturel a déjà eu lieu; une distance de 1326 km.

Une épluchette de blé d'Inde clôturera l'activité.

Avez-vous lu la dernière?

Assurez la sécurité de vos renseignements confidentiels avec une déchiqueteuse Olympia

Vous serez surpris si vous connaissez le nombre de gens qui adorent lire ce qu'ils trouvent dans les corbeilles de papier. Ils obtiennent tellement de renseignements, vos budgets, vos propositions, vos projets, des renseignements sur les salaires, vos stratégies et vos listes de clients. Vous pouvez maintenant mettre un terme à cette lecture indésirable et protéger la confidentialité de vos affaires. La solution est une déchiqueteuse Olympia IDEAL. Considérez ce qu'elle vous offre:

- Une manière sûre et certaine de détruire ce qui doit rester confidentiel.
- Respectez l'environnement en mettant plus de rebuts dans moins d'espace.
- Achetez auprès d'une compagnie qui est établie depuis plus de 35 ans sur le marché canadien.
- Epaulée par un réseau national de plus de 450 distributeurs (vente et service).
- Choisissez parmi plus de 45 modèles de déchiqueteuses en fonction de votre budget et de vos besoins.
- 5 ans de garantie couvrant pièces et main-d'oeuvre sur tous les modèles de coupe croisée et en bandes.
- Approuvé et utilisé par la GRC.

IDEAL

Votre masque de destructeurs de documents

Bientôt nouvelle adresse 1715, rue Galt Ouest Sherbrooke

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ÉLITE (1974) inc.
2277, RUE KING OUEST
SHERBROOKE (QUÉBEC) J1J 2G2
TEL.: (819) 569-5906, Telex: (819) 563-1477

VENTE TROTTOIR

AU CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE

10-11-12 AOÛT

HORAIRE D'ANIMATION RUE WELLINGTON NORD

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<ul style="list-style-type: none"> • Spectacles de gymnastique «Sher-Gym» 12 h, 14 h, 15 h 30 17 h et 19 h • Tournoi de basket-ball 17 h à 21 h 30 • Concours d'agilité canine (Éducation canine Cotnoir-Lalonde) 18 h 30 à 20 h 30 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétition de ski et de bâton du diable 13 h à 15 h • Prix à gagner Incriptions au 49, rue Wellington Nord • Tournoi de basket-ball 17 h à 21 h 30 	<ul style="list-style-type: none"> • Finale de basket-ball de 9 h à 17 h • Animation musicale • Jongleur et cracheur de feu 11 h 30 13 h et 14 h 30

TOUS LES JOURS

- CIRCUIT DE PATINS À ROUES ALIGNÉES
- MICRO-MAGIE ET CLOWNS
- KIOSQUES
- ANIMATION DE RUE
- BLÉ D'INDE CHAUD

CET ÉTÉ ÇA BOUGE AU centre-ville Sherbrooke

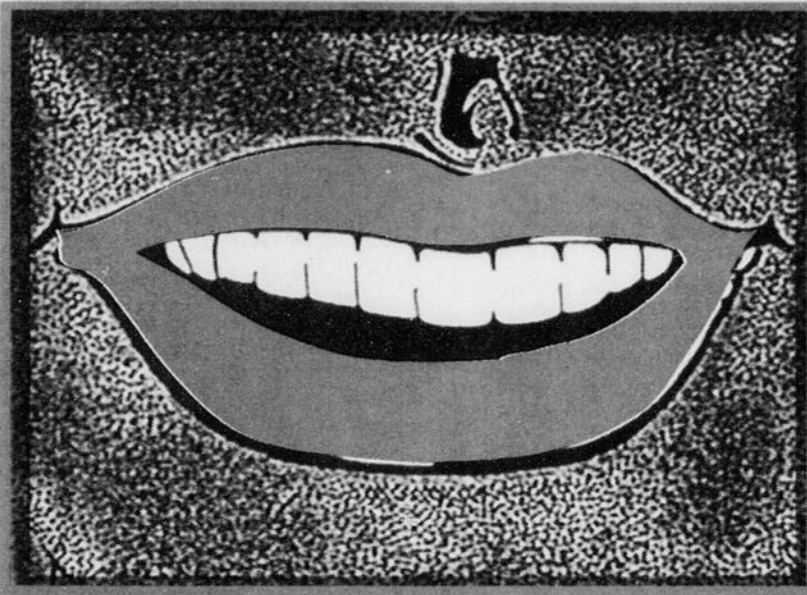
<p>LUNETTERIE F. FARHAT</p> <p>153 Wellington Nord 563-4447</p>	<p>Réjar Mode</p> <p>L'authenticité en toute simplicité!</p> <p>VÊTEMENTS • CHAUSSURES • ACCESSOIRES</p> <p>563-8515</p>
<p>MOMO SPORTS</p> <p>822-3077</p>	<p>MAGGANTES</p> <p>Accessoires de magie Articles de clown Cours de magie Service de magiciens</p> <p>569-9792</p>
<p>La JONC quille Vannerie</p> <p>78, Wellington Nord, Sherbrooke, Qué. J1H 5B8</p> <p>566-5737</p>	<p>pour lui Boutique</p> <p>346-7644</p>
<p>Au Bon Marché</p> <p>45, King ouest</p> <p>569-7444</p>	<p>Du café... dans votre auto!</p> <p>Une tasse-auto... remplie d'un succulent café pour seulement 99¢</p> <p>DUNKIN' DONUTS</p> <p>Sur présentation de ce coupon ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Valable jusqu'au 31 septembre 1995. 1 coupon/viste/client rég.: 1,99 \$</p>
<p>FEMME DE CARRIÈRE</p> <p>90 Wellington Nord 565-2121</p>	<p>BO</p> <p>16 Wellington Nord 569-1009</p>

FABRICVILLE

UN SEUL BAS PRIX!

1⁹⁹ m

- Petits pois et rayures • Coton madras • Tactel sportif
- Cotonnade • Popeline Sierra
- Tissu pour robe Camelia
- Échantillons deigner • Tissu pour chemisier Caresse
- Tissu froissé pour costumes et beaucoup plus



QUANTITÉ LIMITÉE SEULEMENT 5 000 MÈTRES

TISSUS POUR VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
115 cm - 150 cm

99 m

DOUBLURE EN POLYESTER
115 cm, 100% polyester

139 m

PARLE FRANC!

Fabricville laisse parler ses prix!
Profitez des bas prix quotidiens «impossibles à découdre» dans tout le magasin.
Tout le monde parle du message clair et direct de Fabricville. Nous parlons franc et vous pouvez commencer à vraiment profiter de nos bas prix aujourd'hui même.

PERMAPRESS popeline
115 cm, Poly-coton
149 m

MOLLETON Pour vêtements sport.
115 cm, Poly-coton
4⁹⁹ m

GUINGAN
115 cm, Poly-coton
249 m

TRICOTS Assortis, 150 cm, Fibres assorties
179 m

FLANELLETTE
115 cm, 100% coton
1⁹⁹ m

IMPRIMÉ COTON V.I.P.
115 cm, 100% coton
4⁴⁹ m

FORMES de COUSSIN
16 po Carrées ou rondes
4⁹⁹ ch

COTONNADE FROISSÉE ou CALICOT DE COTON
115 cm-150 cm, 100% coton
249 m

RABAIS ADDITIONNELS en magasin avec la CARTE D'OR GRATUITE

TOUT NOTRE STOCK DE CHALLIS A TRES BAS PRIX

CHALLIS À partir de
349 m

FAILLE DE POLYESTER Unie
115 cm, 100% polyester
5⁹⁹ m

IMPRIMÉS DE POLYESTER Assortis, 115 cm, 100% polyester
349 m

DÉCORATION INTÉRIEURE

CHINTZ Singapour
54 po, Poly-coton
549 m

VOILAGES De grande largeur:
118 po, 100% polyester
749 m

DENTELLES Collection Marseille,
60 po, 100% polyester
599 m

IMPRIMÉS DE POLY/COTON
90 po, Collection Cannes
999 m

PATRONS EN SOLDE

Vogue ÉCONOMISEZ
McCALL'S 50%
Butterick Simplicity*
379 399

TOUS NOS ARTICLES DE COUTURE
30% DE RABAIS

Les nouveaux BAS PRIX de FABRICVILLE SONT LES PLUS BAS PRIX EN VILLE!

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

SHERBROOKE
PROMENADES DES GRANDES FOURCHES
100, boul. des Grandes Fourches sud
821-2150

Rock Forest refuse d'adoucir la surtaxe aux utilisateurs extérieurs de l'aréna

«Je suis déçu mais je ne peux rien faire de plus»

- Richard Gingras

François GOUGEON Rock Forest

Le maire Richard Gingras, de Saint-Élie-d'Orford, n'a pas caché sa déception hier après que l'administration de Rock Forest ait rejeté sa demande de revoir le calcul permettant d'établir des montants moindres pour la surtaxe aux utilisateurs extérieurs de l'aréna forestois.

«Je suis bien sûr déçu mais pour l'instant, je ne peux rien faire de plus», a simplement commenté le maire Gingras. Celui-ci avait été avisé plus tôt le matin du maintien de la décision de Rock Forest quant à sa base de calcul tenant compte uniquement des joueurs de Rock Forest.

Autrement, en établissant les coûts de l'aréna en incluant la quarantaine de jeunes de Saint-Élie-d'Orford, cela ferait passer cette surcharge de 307 \$ à 225 \$ pour le hockey et de 369 \$ à 260 \$ pour le patinage artistique. «Pourant, à Fleurimont, c'est le mode de calcul (incluant les jeunes de l'extérieur) dont on a tenu compte», a aussi réagi M. Gingras.

«Cela les regarde»

À cela, le directeur général de Rock Forest, Richard Fabi, soumet que c'est le choix que Fleurimont a exercé. «Cela les regarde. Mais il faut dire que si Fleurimont n'avait pas tenu compte des joueurs de l'extérieur, la facture de la surcharge aurait été considérablement plus élevée que 350 \$.

Est-ce parce que les frais d'opération de l'aréna sont plus élevés à Fleurimont qu'à Rock Forest? Je ne sais pas», a aussi souligné M. Fabi.

Celui-ci a fait remarquer que pour adoucir la facture aux gens de l'extérieur, Rock Forest a adopté deux mesures: une surcharge qui ira en décroissant pour les deuxième et troisième enfants (75 et 50 pour cent) vivant sous un même toit et inscrits dans la même discipline et des modalités de paiement en deux versements.

Comité d'étude sur pied

À l'issue de représentations exercées lundi soir auprès du conseil municipal de Saint-Élie-d'Orford par des parents de jeunes inscrits à Rock Forest, un comité d'étude comprenant les conseillers Paul-Émile Lambert et Jean-Paul Fontaine a été mis sur pied. Il aura comme rôle de dégager des pistes de solution, comprenant des vérifications pour les coûts d'inscription et d'utilisation de glace intérieure ailleurs qu'à Rock Forest, comme à Bromptonville.

Mais pour le moment, le conseil municipal du maire Richard Gingras n'envisage aucunement de dégager des fonds publics pour subventionner les parents et les aider ainsi à assumer la facture refilée par Rock Forest.

Stoke ne compensera pas pour la surcharge imposée à Fleurimont

Stoke (FG)

La municipalité de Stoke n'a pas l'intention d'intervenir davantage qu'elle le fait actuellement pour compenser les parents de jeunes joueurs de hockey inscrits à l'aréna de Fleurimont et qui, depuis hier, doivent ajouter une surcharge de 350 \$ aux frais d'inscription.

«Depuis deux ans, on absorbe l'équivalent d'une somme de 1500 \$ pour permettre de réduire les frais pour les hockeyeurs et patineurs de notre municipalité inscrits à Fleurimont. On va conserver le même montant», a exprimé hier le conseiller responsable des loisirs, Pierre Mailhot.

Ainsi, l'an dernier, cette forme d'aide a permis de réduire d'environ 50 \$ par jeune les frais d'inscription au hockey et au patin et ce, sur la base de 32 joueurs. Pour cette année, il faudra attendre la fin des inscriptions au hockey mineur, qui prennent fin ce soir, mercredi, pour connaître le montant d'aide que l'enveloppe de 1500 \$ permettra de combler.

Le conseiller Mailhot estime que la municipalité de Stoke n'a pas les moyens d'aller plus loin. «Et les gens le comprennent parfaitement, reconnaissant que s'il leur en coûte plus cher pour inscrire leur enfant dans une municipalité dotée d'un aréna, en retour il leur en coûte moins cher de taxe à Stoke. C'est différent d'avec Saint-Élie-d'Orford parce que chez nous, aucun parent n'a protesté», a signifié en outre M. Mailhot.

«Un choix des parents»

Disant respecter parfaitement la décision de Fleurimont, le conseiller se montre également d'accord avec la notion d'utilisateur-payeur évoquée par le maire Francis Gagnon. «C'est un fait que des disciplines comme le hockey et le patinage ar-

tistique, à cause d'un aréna, coûtent plus cher et ce n'est peut-être pas normal que tout le monde paie pour cela. C'est un choix des parents», a-t-il évoqué.

Du côté de l'Association du hockey mineur de Fleurimont, un porte-parole, Robert Perron, n'avait rien à redire de la décision des élus municipaux concernant les non résidents. Il ne pense pas non plus que cela rebute les parents d'enfants de l'exté-

rieur, en particulier de Stoke, surtout ceux qui réussissent bien et qui possèdent un bon potentiel. «Mais dans le cas du parent d'un jeune qui veut essayer et qui débute dans le hockey, c'est possible qu'il vire de bord quand il devra assumer une surcharge de 350 \$ à des frais d'inscription de 125 \$. De toute façon, on verra ce qu'il en sera à la fin des inscriptions demain soir (ce soir)», a aussi commenté M. Perron.

CONCOURS 1995

Le centre-ville de Sherbrooke s'anime lors des représentations...

• musiciens
• artistes-peintres

CONCOURS
VENEZ VOTER POUR LA PLUS BELLE VITRINE DU CENTRE-VILLE!

RÉSERVEZ SANS TARDER!

Nombreux forfaits disponibles :
• À la billetterie du Théâtre Granada
• Par téléphone au (819) 821-5959

FORMATION AUX ADULTES

FORMATION PROFESSIONNELLE

TEMPS PLEIN

GESTION FINANCIÈRE INFORMATISÉE

Débutant
Niveau collégial
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'effectuer diverses tâches de comptabilité et de finance à l'aide de l'informatique dans des entreprises de petite et de moyenne taille et dans des organisations publiques.

CONDITIONS D'ADMISSION : Diplôme d'études secondaires (DES) avec mathématiques 064-436 ou l'équivalent. Priorité accordée aux prestataires d'assurance-chômage.

DÉBUT : 5 septembre 1995
DURÉE : 61 semaines
ENDROIT : Sherbrooke

ANGLAIS DES AFFAIRES (langue seconde) ET ACTUALISATION EN TRAVAIL DE BUREAU

Perfectionnement
Niveau secondaire
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'effectuer des tâches générales de bureau dans un contexte de bureaucratie en milieu anglophone.

CONDITIONS D'ADMISSION : 4^e secondaire en français, en anglais et en mathématiques ou l'équivalent et posséder au moins une (1) année d'expérience en secrétariat.

La priorité sera accordée aux prestataires d'assurance-chômage.
DÉBUT : 11 septembre 1995
DURÉE : 15 semaines
ENDROIT : Asbestos

ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE ET TRAVAIL GÉNÉRAL DE BUREAU

Débutant
Niveau secondaire
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'accueillir et diriger la clientèle, effectuer des tâches générales de bureau et traiter des textes et des données à l'aide d'un micro-ordinateur.

CONDITIONS D'ADMISSION : 4^e secondaire en français, en anglais et en mathématiques ou l'équivalent. La priorité sera accordée aux prestataires d'assurance-chômage.

DÉBUT : 11 septembre 1995
DURÉE : 24 semaines
ENDROIT : Sherbrooke

TÉLÉCOMMUNICATION

Débutant
Niveau collégial
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'installer, entretenir et modifier les appareils électroniques servant au conditionnement, au transport ou à la conversion des signaux analogiques ou numériques dans le domaine des communications.

CONDITIONS D'ADMISSION : Diplôme d'études secondaires (DES) avec mathématiques 064-436, physique 056-436 ou l'équivalent.

DÉBUT : 18 septembre 1995
DURÉE : 73 semaines
LIEU : Sherbrooke

GESTION MICRO-INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Débutant
Niveau collégial
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'intégrer la micro-informatique dans le processus de gestion des petites et moyennes entreprises.

CONDITIONS D'ADMISSION : Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent. Priorité accordée aux prestataires d'assurance-chômage.

DÉBUT : 25 septembre 1995
DURÉE : 34 semaines
LIEU : Sherbrooke

MÉCANIQUE AUTOMOBILE (SPÉCIALITÉ)

Perfectionnement
Niveau secondaire
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant de vérifier et réparer des systèmes électriques/électroniques touchant le moteur, la climatisation, les freins, la direction et la suspension.

CONDITIONS D'ADMISSION : Diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique automobile ou des apprentissages équivalents et avoir été sur le marché du travail un (1) an après la fin du cours.

Priorité accordée aux prestataires d'assurance-chômage.
DÉBUT : 2 octobre 1995
DURÉE : 15 semaines
ENDROIT : Sherbrooke

GESTION DES APPROVISIONNEMENTS

Débutant
Niveau collégial
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'analyser et planifier les achats, gérer les matières et intervenir adéquatement dans les divers aspects du domaine de l'approvisionnement.

CONDITIONS D'ADMISSION : Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent. Priorité accordée aux prestataires d'assurance-chômage.

DÉBUT : 2 octobre 1995
DURÉE : 41 semaines
ENDROIT : Sherbrooke

APPLICATION D'OPÉRATION BUREAUTIQUE ET ANGLAIS COMMERCIAL (LANGUE SECONDE)

Perfectionnement
Secondaire
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'utiliser la micro-informatique dans le traitement de textes et de données et intervenir adéquatement auprès de la clientèle anglophone.

CONDITIONS D'ADMISSION : 4^e secondaire en français, en anglais et en mathématiques ou l'équivalent et posséder au moins une (1) année d'expérience en secrétariat.

Priorité accordée aux prestataires d'assurance-chômage.
DÉBUT : 2 octobre 1995
DURÉE : 27 semaines
ENDROIT : Magog

ENTRETIEN GÉNÉRAL D'IMMEUBLE

Débutant
Niveau secondaire
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'effectuer, dans un immeuble, l'entretien ménager, l'entretien préventif des équipements, des outils et des divers systèmes en mécanique du bâtiment ainsi que certaines tâches de gestion.

CONDITIONS D'ADMISSION : 3^e secondaire en français, en anglais et en mathématiques ou l'équivalent.

DÉBUT : 10 octobre 1995
DURÉE : 34 semaines
ENDROIT : Sherbrooke

SÛRETÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Débutant
Niveau collégial
OBJECTIF : Développer les connaissances et les habiletés permettant d'intervenir en situation d'urgence, utiliser le matériel de sécurité, évaluer la portée des situations et diriger des opérations.

CONDITIONS D'ADMISSION : Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent. Priorité accordée aux prestataires d'assurance-chômage.

DÉBUT : 22 janvier 1996
DURÉE : 34 semaines
ENDROIT : Sherbrooke

TRANSITION TRAVAIL

OBJECTIF : Permettre aux femmes de faire le choix d'un travail ou d'une formation leur permettant d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail.

CONDITIONS D'ADMISSION : - être décidée à intégrer le marché du travail;
- savoir lire et écrire le français.

DURÉE : 5 semaines

ENDROIT : Sherbrooke

DATE DE DÉBUT : 95-09-11

ENDROIT : Magog

DATE DE DÉBUT : 95-10-23

FORMATION GÉNÉRALE SECONDAIRE I À V (entrées périodiques et sorties variables)

OBJECTIF : Compléter la formation nécessaire à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) ou des préalables nécessaires à l'admission à la formation professionnelle.

ENDROITS : Asbestos, Coaticook, East-Angus, Lac-Mégantic, Magog, Sherbrooke, Windsor

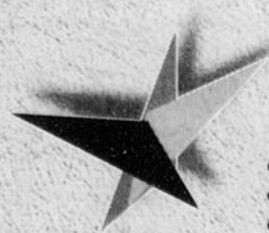
DÉBUT : à partir du 31 juillet 1995

CONDITIONS D'ADMISSION : - avoir 16 ans au 30 juin;

- avoir quitté les études régulières depuis au moins trois (3) ans.

POUR INFORMATION :
SERVICE D'INFORMATION
DE LA SQDM DE L'ESTRIE

819-822-5606
INTERURBAINS
1-800-665-1732



Société québécoise de développement de la main-d'œuvre de l'Estrie

HERPES GÉNITAL ATTENTION!!!

Les Drs Claude St-Pierre et Jacques Dubois du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke recherche des personnes pour participer à une étude clinique afin d'évaluer un nouveau vaccin dans la prévention de l'Herpes génital.

Si: — vous êtes âgés de 18 ans et plus (homme ou femme);
— vous êtes pas actuellement atteints(es) par le virus de l'Herpes génital;
— vous êtes le(la) conjoint(e) ou le(la) partenaire d'une personne ayant au moins deux épisodes d'Herpes génital/an;
— vous utilisez un moyen de contraception efficace (femme).

Vous pourriez faire partie de notre étude de clinique.

CELA VOUS INTÉRESSE

Pour des informations supplémentaires, communiquez du lundi au vendredi entre 8 h 00 et 16 h 00 avec: Benoîte Ménard, inf. poste 4520 ou entre 16 h 00 et 22 h 00 avec: Geneviève Ross, inf. poste 2502. Tél.: 819 569-2551 ou 820-5488

Irrésistible

4995\$ / MOIS

- soirs gratuits
- week-end gratuits
- activation gratuite
- accès au réseau gratuit

Avec l'achat de votre choix

AUDIOTEC
Agent autorisé
2378, rue King Ouest
Sherbrooke
(voisin du Harvey's)
562-9262

Bell Mobilité

Ces cours sont organisés par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre de l'Estrie en collaboration avec les Centres d'emploi du Canada et les établissements de formation de la région

Éditorial

Tour d'ivoire ou tour de Babel?

Pendant quelques heures lundi, les automobilistes patientaient au coin de la 410 et du boulevard Université. Vingt minutes tout au plus. Ce n'est pas la fin du monde quand on a survécu aux heures d'attente du pont Champlain à Montréal ou des autoroutes bloquées aux heures de pointe. Et pourtant cette attente relevait de la stupidité. Était-elle la conséquence de l'ignorance ou du je-m'en-foutisme des gens du ministère des Transports?



Jacques PRONOVOST

Les Sherbrookoïses vivent les désagréments de la fermeture du pont Jacques-Cartier depuis la mi-juillet. Déjà qu'en pleine période des Jeux du Québec, la situation est assez aberrante. Le ministère des Transports a tant insisté, presque menacé les élus municipaux de ne plus avoir l'an prochain les octrois nécessaires pour le refaire, que ceux-ci n'avaient pas regimbé. Au contraire, ils en étaient heureux, le fusil sur la tempe.

La visite doit donc s'accommoder des détours obligatoires, la population s'y était déjà résignée, sachant qu'elle devrait de toute façon le faire l'an prochain au plus tard. Mais qu'elle était donc cette fois l'urgence de changer quelques poteaux et une glissière de sécurité, le 7 août, au beau milieu de la semaine des Jeux?

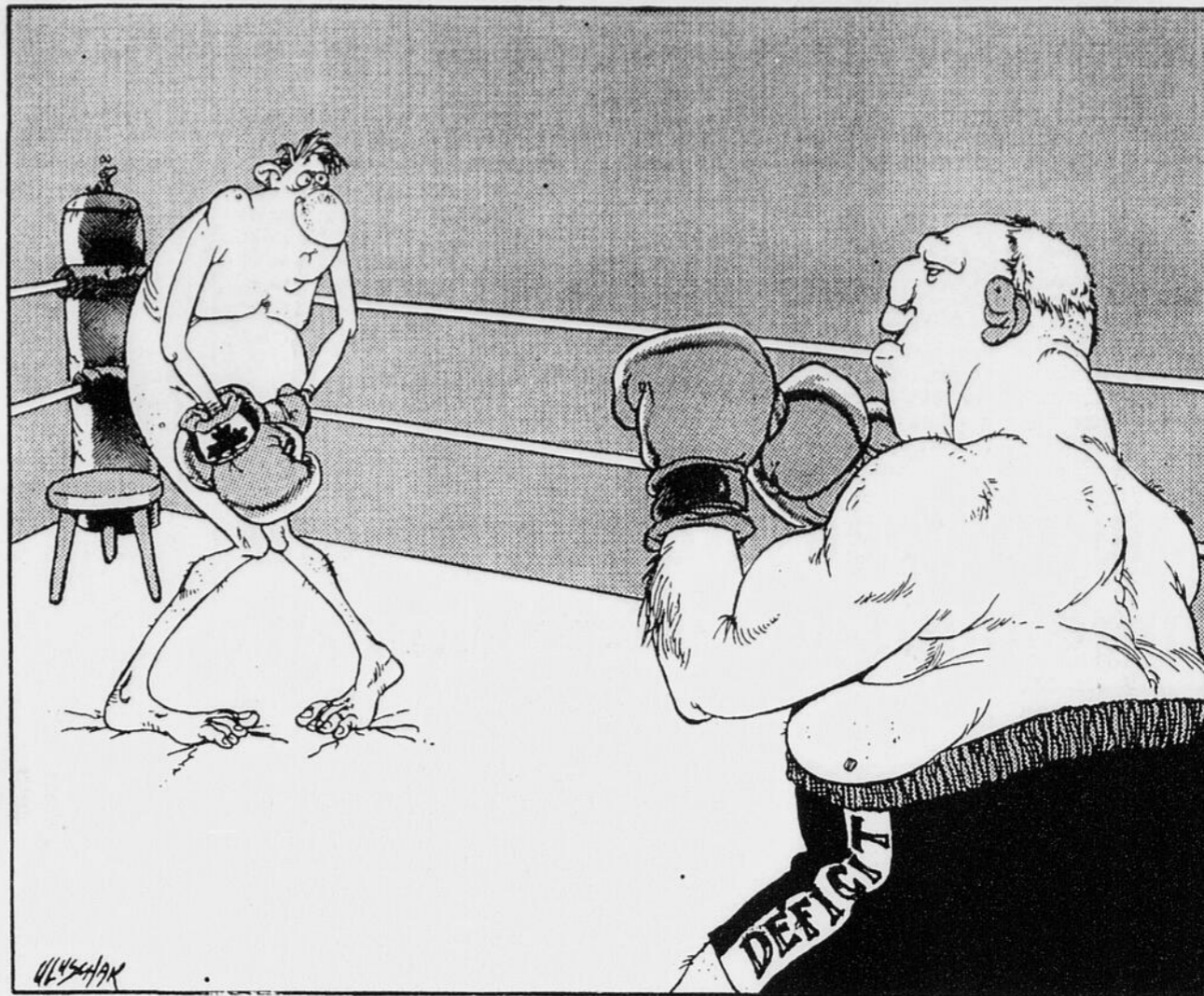
Il n'y a pas de quoi fouetter un chat pourrait-on répondre puisque la situation n'a retardé les Sherbrookoïses et les touristes que pendant quelques heures lundi. Effectivement ce n'est pas un drame, mais un simple fait divers. Il démontre cependant l'illogisme des décisions administratives du ministère des Transports.

Le bras gauche ne semble pas savoir ce que fait le bras droit. Pendant qu'on détourne la circulation vers l'autoroute 410 pour refaire le pont Jacques-Cartier, voilà qu'on obstrue celle-ci de machineries de 8 heures à 14 heures. Serait-ce que les fonctionnaires de ce ministère ne se soucient pas de la population dans leur tour d'ivoire? Ou simplement que celle-ci n'est en fait qu'une tour de Babel où personne ne sait ce que le voisin de bureau planifie?

Pire encore, sachant les inconvénients provoqués par la fermeture du pont Jacques-Cartier, personne au ministère des Transports n'a semblé-t-il cru bon d'avertir les autorités municipales de leur intention. Aucun policier n'était donc sur place pour favoriser un meilleur écoulement de la circulation. Les responsables sherbrookoïses n'ont été ni informés, ni consultés. Incroyable et inacceptable dans les circonstances.

Le même ministère des Transports avait réussi à faire accepter les travaux sur le pont Jacques-Cartier pendant que Sherbrooke est l'hôte de tout le Québec en jouant sur la corde sensible des contribuables... et de leurs craintes de voir le fardeau fiscal s'alourdir. Presque sauveur en même temps que trouble-fête.

L'incohérence de la situation vécue lundi permet de questionner les arguments invoqués au printemps. Ce ministère se fout-il éperdument des gens et des circonstances quand il décrète ses travaux? Et nos politiciens cèdent-ils trop facilement au chantage?



TRIBUNE LIBRE

Inadmissible!

M. Martin Bureau,
président
des Jeux du Québec

La Tribune du 26 juillet nous apprend que, pour accueillir les jeunes athlètes, l'organisation des Jeux du Québec a choisi un groupe musical «baptisé» en anglais, bien que formé de francophones. Il est inadmissible que les Jeux du Québec encouragent des jeunes qui renient leurs racines culturelles, même au nom de la musique. (...) Il existe certainement en région d'autres jeunes et bons musiciens qui se respectent et dont le répertoire aussi respecte la langue de la population.

En ce qui a trait à la journée du 12 août réservée à la MRC du Haut-Saint-François, si malgré tout le même groupe devait présenter un spectacle fait de pièces musicales majoritairement anglophones selon les indications de La Tribune, le Mouvement estrien pour le français demande que les Jeux du Québec se dissocient publiquement de cette activité. Pour l'avenir, le Mouvement estrien pour le français souhaite que de tels comités organisateurs financés par les fonds publics s'inspirent de la Fête du lac des Nations où les artistes respectent le français.

Puisque la langue officielle du Québec est le français et que l'Estrie est francophone à plus de 90 pour cent, les Jeux du Québec ne doivent pas offrir le spectacle d'une population colonisée.

Jacques Poisson
Mouvement estrien pour le français
Sherbrooke

Même Languirand...

D'abord, je me suis dit: «C'est un sosie». Ce n'était pas possible autrement. (...)

Il s'agissait bien de ce Jacques Languirand, le bien-aimé, que j'ai vu dans cette publicité télévisuelle, vantant sérieusement les mérites d'une «vulgare» grosse compagnie de téléphone (Sprint). Oui, il s'agissait bien de «mon» Jacques Languirand! qui cédait à la tentation de troquer sa notoriété contre de l'argent offert par une entreprise commerciale, mercantile par définition. J'en suis resté bouche bée. Ça m'a donné un coup. Plusieurs jours plus tard, je n'en suis pas encore revenu. Ça m'attriste. Ça me déprime. De grâce, pas vous, Monsieur Languirand, pas vous!

D'autres vedettes de chez nous ont depuis longtemps mis sous le boisseau leurs scrupules éthiques, et accepté de faire la promotion de divers produits de consommation - souvent totalement superflus - en échange de cachets substantiels, dit-on. (...)

Et justement, chaque fois que je voyais de mes vedettes, parfois des artistes de talent, accepter ce type de compromission, je me consolais en me disant que, en tout cas, des gens comme... Jacques Languirand, eux, n'accepteraient jamais de faire cela! Je m'étais donc trompé. Décidément! Vais-je découvrir qu'il n'est pas possible de trouver dix «justes» dans l'arche de Noé québécoise?

J'ai toutefois à l'esprit le nom de deux personnes sur qui je compte beaucoup pour «tenir le fort». Je pense à Gilles Vigneault et à Michel Rivard. Il me semble que ces deux-là sont solides. Je n'arrive pas à imaginer qu'ils puissent un jour, eux, suivre le mauvais exemple de Jacques Languirand. Suis-je naïf? Je crains que si, par hypothèse farfelue, cela se produisait malgré tout, je ne m'en relèverais pas. (...)

Noël Laflamme

Rectificatif de M. Pierre Bourgault

NDLR: À la suite d'un article du journaliste Daniel Forgues, M. Pierre Bourgault estime avoir été mal cité et mal interprété. Nous reproduisons ici à sa demande le texte d'une lettre de mise en demeure qu'il nous faisait parvenir ainsi qu'une courte réplique du journaliste concerné.

M. Daniel Forgues
Journaliste
La Tribune

Nous représentons les intérêts de M. Pierre Bourgault qui nous a mandatés de vous tenir la présente mise en demeure.

Un article a été publié le lundi 7 août dernier dans votre journal.

Cet article a été écrit par M. Daniel Forgues, à la suite d'une rencontre que ce dernier a eue avec votre client, M. Pierre Bourgault.

Lors de la publication de l'article, M. Bourgault a constaté que plusieurs faits mentionnés étaient faux. Nous relevons notamment les éléments suivants:

1- Vous avez écrit: «Avouant avoir perdu la guerre

dans cette polémique durant maintenant depuis plus d'un an, le porte-parole de l'Association de l'amusement du Québec, Pierre Bourgault, avance ces chiffres une première fois en public et dénonce à nouveau la façon d'agir des autorités gouvernementales.»

Or, selon notre client, lors de l'entrevue tenue par M. Daniel Forgues, M. Bourgault a mentionné que ce point de vue était purement personnel et qu'il ne reflétait aucunement le point de vue de l'Association. Votre article ne mentionne pas ce fait.

2- Vous avez écrit: «L'Association ne peut plus rien faire, chacun se débrouille comme il peut quand arrive le temps de la facture de l'impôt», confie-t-il en entrevue avec La Tribune.

Selon notre client, vous avez, par la reproduction de cet extrait, déformé de façon importante et tendancieuse ses propos en ce qu'il vous a mentionné que les dossiers étaient traités sur une base individuelle et que l'Association superviserait le traitement de ces dossiers. Il

est donc faux de mentionner que l'Association ne peut plus rien faire et que chacun se débrouille comme il le peut, puisque l'Association supervise globalement le traitement des dossiers.

3- Vous avez écrit:

«L'organisme qu'il représentait et qui, soutient-il, regroupait au moins 150 propriétaires d'entreprises de vidéopoker au Québec, n'existe à peu près plus.»

Or, selon notre client, en réponse à une question de M. Daniel Forgues, M. Bourgault a mentionné que l'Association regroupait 150 propriétaires d'entreprises. Il n'a jamais mentionné que l'Association n'existait plus. Il s'agit donc de propos faux et mensongers.

4- Vous avez écrit:

«Les réclamations fiscales que le gouvernement du Québec a commencé à formuler à l'endroit des entreprises ayant opéré des vidéopokers ces dernières années risquent de provoquer de sérieuses batailles juridiques et pourraient représenter la dernière étape d'une guerre déjà perdue par ces entrepri-

ses, juge le porte-parole de l'Association de l'amusement du Québec, Pierre Bourgault.»

Or, selon notre client, il a mentionné à M. Daniel Forgues, lors de son entrevue, que le fait que la guerre était déjà perdue par ces entreprises est un point de vue personnel de M. Bourgault et ne représentait pas le point de vue de l'Association de l'amusement du Québec. Votre article représente le point de vue contraire.

5- Finalement, vous mentionnez

Me Louis Charron,

Quelques précisions sur cette entrevue avec votre client, monsieur Pierre Bourgault:

Je connais monsieur Bourgault à titre de porte-parole de l'Association de l'amusement du Québec et c'est à ce titre que je l'ai joint le vendredi 4 août, comme journaliste.

Monsieur Bourgault a convenu de me rencontrer dans les locaux de La Tribune lorsque je lui ai fait part de mes demandes; je trouvais, lui

toujours en page A-3:

«Mais le porte-parole de l'Association de l'amusement du Québec convient que 99 pour cent des tenanciers de vidéopokers ne payaient pas les taxes et impôts.»

Selon notre client, ces propos sont totalement faux et n'ont jamais été rapportés à M. Forgues lors de l'entrevue.

Par conséquent, vous êtes, par la présente, mis en demeure de publier un rétracté de ces propos dans un article d'égale importance et ce,

avais-je expliqué, que l'Association se faisait plutôt muette depuis que certains de ses membres étaient sujets à des réclamations d'impôt.

Il a accepté de me rencontrer.

Vous conviendrez qu'il est difficile de faire la part d'un point de vue personnel et d'un point de vue de porte-parole, surtout quand la personne interviewée ne fait pas la nuance.

En entrevue, il n'a jamais été question de ne pas publier telle ou telle remarque ou déclaration.

dans la première publication de votre journal qui suit la réception de la présente, à défaut de quoi, nous n'aurons d'autre alternative que d'intenter contre vous tout recours judiciaire approprié, sans autre avis ni délai.

Veuillez agir en conséquence.

Louis Charron
de Grandpré, Godin
Société en nom collectif
Avocats

Même que j'ai omis certains chiffres qu'il avait cités à propos de certains membres avec qui, plus tard, j'ai pris entente en attendant des précisions.

Quant au fait que 99 pour cent des tenanciers d'appareils vidéopoker n'aient pas payé d'impôt, les notes de mon calepin de reportage ne sauraient mentir...

Daniel Forgues,
journaliste

QUESTION DU JOUR

au Centre d'activité physique du Collège de Sherbrooke

Comment réagissez-vous à l'idée d'imposer des frais de stationnement au CAP?



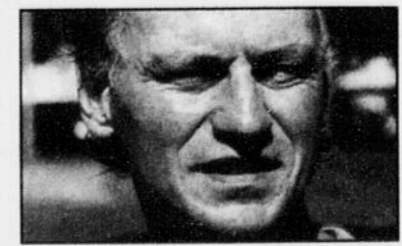
Claire Bernier, Sherbrooke: «C'est épouvantable. Souvent, je ne viens ici que pour amener ou chercher mes enfants. Je ne suis pas d'accord du tout et je n'ai jamais été d'accord avec les stationnements payants de toute façon.»



Sheila Maclean, Lennoxville: «Je suis pour que ça reste gratuit. Je n'ai pas envie de payer quand je viens seulement laisser mes enfants pour la journée.»



Joanne Vachon, Rock Forest: «Ça coûte déjà assez cher de payer les cours pour les enfants. Ça ne serait pas très intelligent. Il faut que ça reste gratuit.»



Pierre Dion, Saint-Claude: «C'était un peu inévitable, même si ce n'est guère agréable. La plupart des stationnements deviennent payants. Ça va dépendre aussi du tarif, mais ça ne m'enthousiasme pas vraiment.»



Claudette Lacroix, Ascot: «On paye déjà au CHUS, à l'Université... On n'aura nulle part où c'est gratuit. Mais si le Palais des sports impose des tarifs, le CAP n'aura pas le choix, car tous les gens vont se ramasser ici. C'est très dommage.»



Nathalie Côté, Coaticook: «Je travaille à CAP Jeunesse, et c'est sûr que je trouverais plate de payer pour venir travailler. Mais à part ça, je ne viens pas souvent.»

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Jacelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

André Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

André Cusseau
Adjoint au directeur



Le cheik Mishal Al Sabah, de la famille royale du Koweït, dirige une petite escadre de quatre avions qui se livrent à un long périple pour attirer l'attention sur le sort de prisonniers koweïtiens en Irak.

Téléphoto, Christian Landry

Tournée de 8800 km pour attirer l'attention sur les prisonniers koweïtiens en Irak

Les avions du cheik Al Sabah font une escale en Estrie

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le cheik Mishal Al Sabah, de la famille royale du Koweït, était de passage hier après-midi à l'aéroport d'East Angus, dans le cadre d'une tournée de sensibilisation sur la détention de plus de 600 prisonniers koweïtiens en Irak, cinq ans après la Guerre du Golfe.

Quatre Cessna ont atterri hier à l'aéroport, sans y être attendus.

L'équipée, a expliqué un membre de l'équipage, M. Michel Haddad, un Libanais, était parti d'Oklahoma pour se rendre, par étapes, jusqu'en

Angleterre, en passant par le Québec, les Territoires du Nord-Ouest, le Groenland, l'Islande, l'Écosse et l'Angleterre. Il s'agit d'un périple de 5500 milles (quelque 8800 km) que le groupe espère compléter en cinq jours environ.

Dans les divers lieux où atterrit l'équipée, elle laisse des communications signalant que l'Irak refuse toujours, cinq ans après la guerre, de laisser partir plus de 600 prisonniers. Le pays ne communique d'ailleurs aucune nouvelle aux familles inquiètes. On ne connaît ni le lieu de détention des prisonniers, ni leurs conditions d'emprisonnement et on ne sait même pas s'ils sont toujours vi-

vants. L'équipe de Commander International, compagnie d'aviation dont le président est le cheik Mishal Al Sabah, qui vole présentement des États-Unis vers l'Angleterre, dénonce cette situation et invite la population à exercer des pressions sur les hommes politiques pour que les Nations unies réagissent afin de faire libérer les prisonniers.

En plus du cheik koweïtien, l'équipe se compose de deux Libanais, trois Anglais et un Australien.

Le voyage comporte des risques, note M. Haddad, puisque les petits avions se dirigent vers le Grand Nord.

Changements de zonage controversés

Canton d'Orford prend le temps d'analyser le dossier à nouveau

Gilles DALLAIRE Canton d'Orford

Aux trois quarts et un peu plus d'une séance-marathon venue à un cheveu de chevaucher deux journées lundi soir, le conseil municipal de Canton d'Orford a décidé de prendre tout son temps pour évaluer la pertinence de deux amendements proposés au règlement qui régit le zonage sur le territoire de la municipalité de même que celle des arguments des adversaires des changements projetés et de reporter l'approbation de ces amendements à une date indéterminée si, bien entendu, il conclut encore, après évaluation, au bien-fondé des demandes formulées.

L'un des amendements, celui qui a rencontré l'opposition la plus forte, aurait pour effet de permettre la transformation de L'Arche de vie, un centre de méditation qui appartient à une association religieuse et qui est construit rue de L'Alizée, dans le domaine Le Montagnac, en un gîte touristique et, éventuellement, la construction d'établissements de la même nature en bordure d'une partie de cette rue. L'autre aurait pour effet de permettre la construction de maisons en rangée et même d'hôtels en bordure d'une autre partie de la rue de L'Alizée.

La charge a été menée principalement par M. Jean-Jacques Gauthier qui, fort d'une pétition signée par plus de 60 riverains de la rue de L'Alizée et des autres rues du domaine Le Montagnac, a affirmé que la transformation du centre de méditation de L'Arche de vie en un gîte touristique amènera un va-et-vient accru dans un secteur que ses résidents ont choisi pour sa tranquillité et parce qu'ils croyaient qu'il conserverait sa vocation résidentielle.

Il a ajouté qu'en approuvant les deux amendements le conseil municipal ouvrirait la porte à la construction d'autres gîtes touristiques et même d'hôtels et que le secteur perdrait à jamais sa tranquillité. Si M. Gauthier a présenté ses arguments sans une seule pointe d'agressivité, un autre résident du domaine Le Montagnac opposé lui aussi aux amendements proposés ne s'est pas embarrassé d'autant de délicatesse et a lancé crûment qu'il ne veut pas y voir d'étrangers.

Seulement quelques voix se sont élevées en faveur des amendements proposés, notamment celle de Mme Lise Ménard qui a dit ne pas voir une bien grande différence entre un centre de méditation et un gîte tou-

ristique et a exprimé l'opinion que les résidents du domaine verraient augmenter la valeur de revente de leurs propriétés si les amendements étaient approuvés. Quant à M. Marc Ruel, il a dit douter que la présence d'un gîte touristique où il y aurait cinq chambres dans le domaine y provoque un accroissement notable du volume de la circulation. Il a ajouté que, certains jours, il y a bien plus d'automobiles garées près de

certaines des résidences du domaine qu'au centre de méditation de L'Arche de vie.

Les discussions duraient depuis une heure et quart quand la conseillère Louise Paquet a suggéré que le conseil municipal prenne le temps d'analyser le dossier à nouveau avant de prendre une décision.

Le conseiller Marc Bigué n'a pas montré un enthousiasme excessif pour cette proposition, rappelant

que le comité consultatif d'urbanisme s'est prononcé unanimement en faveur de l'approbation des amendements et affirmant que les contraintes imposées à L'Arche de vie, l'aménagement d'une entrée séparée entre autres, sont largement suffisantes pour empêcher l'apparition de problèmes dus à un accroissement hypothétique du volume de la circulation dans le domaine Le Montagnac.

RABAIS 30\$

49⁹⁹ Cour. 79,99
Vélo BMX T-Rex 12 po
Stabilisateurs de luxe.
Pour garçon ou fille
71-1103x

59⁹⁹ Cour. 89,99
Vélo BMX T-Rex 16 po
Deux coussinets.
Couvre-chaîne. Garçon
ou fille
71-1107x



ACHATS D'ÉTÉ SENSASS

EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 19 AOÛT 1995

Les articles de liquidation présentés sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. D'autres achats d'été en magasin!

RABAIS 70\$

199⁹⁹ Cour. 269⁹⁹
VTT Black Ice, 18 vitesses. Engrenages Shimano S.I.S. Pneus à grosses sculptures. Tubes supérieur, inférieur et fourche surdimensionnés. Embouts amovibles. Avec bouteille et sac. Cadre 19 ou 21 po. 71-1546X

RABAIS 50\$

129⁹⁹ Cour. 179,99
VTT «Pursuit» à 18 vitesses. Cadre en acier à haute résistance, engrangement CCM, freins à tirage latéral, pneus ballon. Adultes: cadre 18/20 po; jeunes: roues 24 po. 71-1528X

RABAIS 15\$

199⁹⁹ 149⁹⁹
Fauteuil, ch. Cour. 34,99
Coussin, ch. Cour. 29,99
Fauteuil Adirondack. Garantie de 3 ans (détails en magasin). En résine, très robuste. Blanc ou vert forêt. 88-1335x. Coussin pour fauteuil Adirondack. 45x20x4 po d'épaisseur. En textile non tissé Breathmaster, grand teint. 88-0618-4.

EAU POTABLE Martinville

Les abonnés au réseau d'aqueduc de Martinville sont priés de faire bouillir l'eau potable 10 minutes avant de la consommer en raison de la présence de coliformes dans les plus récents échantillons d'eau analysés.

CORRECTIONS EATON

Cahier «Retour à l'école no 697», encarté dans La Tribune le 9 août 1995.

- Page 3
- Haut molletonné, on devrait lire: 3 couleurs.
 - Gilet imprimé en peluche: non tel qu'illustré.
- Page 4
- T-Shirt en coton à manches longues, on devrait lire: 2 couleurs.
- Page 10
- Collants Trimfit en nylon et collants Trimfit à tricot torsadé, les illustrations ont été interverties. Le rouge devrait être situé au centre et le gris à droite de la page.
- Page 11
- Pantalon côtelé, on devrait lire: 3 couleurs.
 - Jeans de couleur, on devrait lire: 4 à 6X.
- Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient. 09065

RABAIS 50\$

169⁹⁹ Rég. 219,99
Tondeuse à essence 4 h.p. Possibilité de déshiquetage. Moteur Tecumseh Prism. 9 réglages de la hauteur. Coupe sur 20 po. Roues 7 po. Guidon à prise en mousse. 60-1668-2 (accessoires de déshiquetage vendus séparément. 60-7188-8).

RABAIS 70\$

249⁹⁹ Cour. 319⁹⁹
Tondeuse à essence 4HP. Coupe sur 21 po. Mode déshiquetage ou ensachage arrière. Moteur Tecumseh Prism. 9 réglages de la hauteur. Guidon à prise en mousse. Pneus 8 x 2 po. 60-1679-6

RABAIS 80\$

249⁹⁹ Cour. 329,99
Tondeuse à essence polyvalente. Déshiquetage, évacuation latérale. Largeur de coupe 20 po. Roues 8 po x 2 po. Puissant moteur Briggs & Stratton Quantum XTE de 5HP. Réglage de la hauteur à 9 positions. 60-1684-2

Canadian Tire, c'est beaucoup plus pour beaucoup moins.



SHERBROOKE 1850, RUE KING OUEST 566-0303
FLEURIMONT 1645, RUE KING EST 566-5991

Options PROGRAMME DE PRIMES UNE SEULE CARTE BEAUCOUP D'AVANTAGES

JEAN-LOUIS ROY A TOUJOURS EU DES IDÉES À REVENDRE...

La bosse des affaires dès 10 ans

Mille neuf cent soixante-sept. C'était l'année de l'amour, c'était l'année de l'Expo, comme chante Beau Dommage.

Jean-Louis Roy avait 10 ans. Trois de moins que moi.

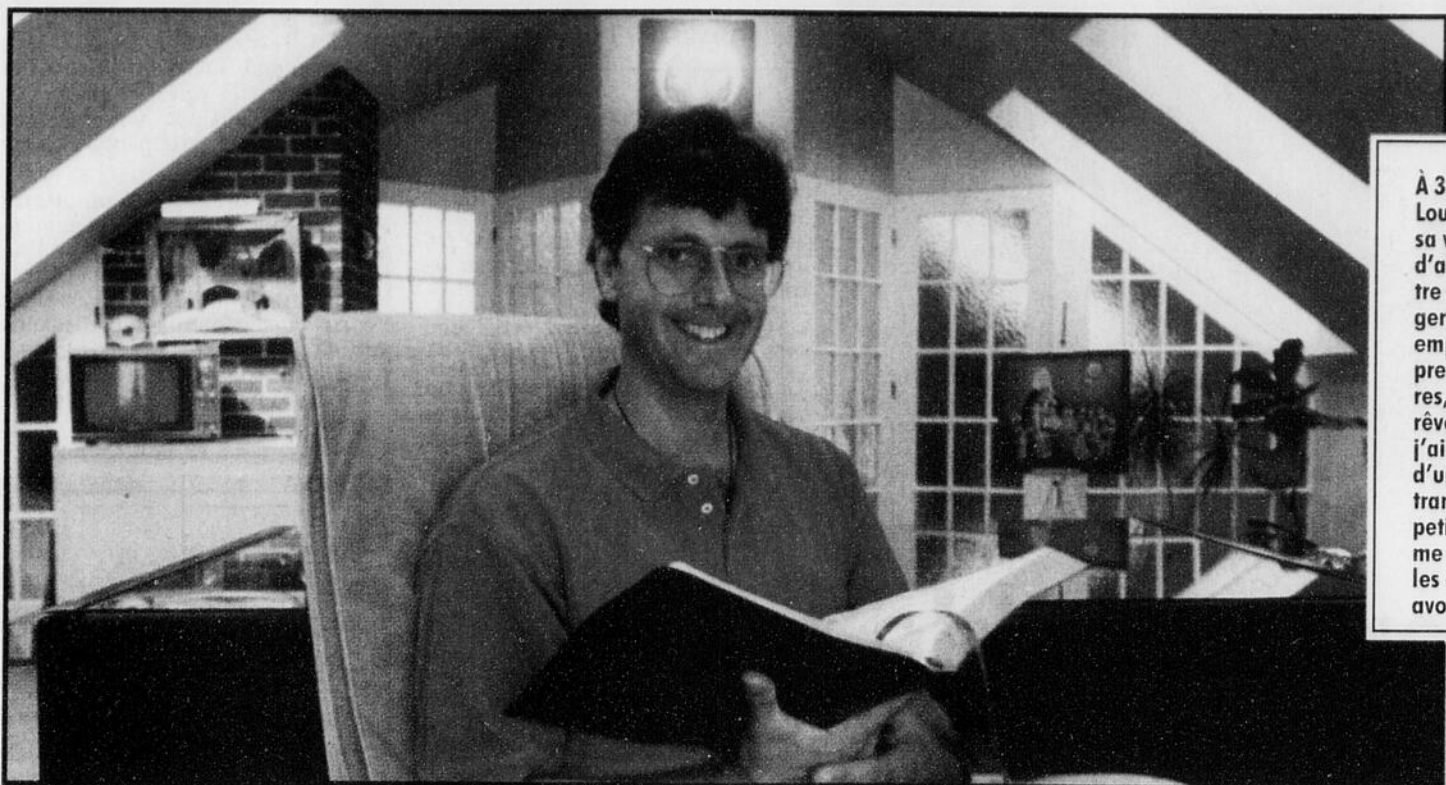
Pour gagner un peu d'argent l'été, j'étais cadet au Club de golf de Sherbrooke. A la sueur de mon front et à la douleur de mes petites épaules, je parvenais à me gagner jusqu'à cinq dollars par jour à transporter les sacs des golfeurs. Sept si j'étais chanceux.

Jean-Louis Roy misait aussi sur le club de golf de Sherbrooke pour se faire des sous, cet été-là. Mais lui, le petit futé, n'a même jamais envisagé la possibilité de devenir cadet et de se faire mourir à trainer le sac de golf des autres.

Non. Lui, il a eu la brillante idée de s'ouvrir un petit commerce de jus, de liqueur et d'eau aux abords du club de golf. Il s'est installé un petit kiosque aux coins des rues Prospect et Jacques-Cartier. Je l'ai aussi déjà vu le long du 14e trou. Les golfeurs se ruaient littéralement vers lui pour étancher leur soif.

Moi, je suis rien qu'à le voir confortablement installé sous son parasol...

«Je faisais jusqu'à 30 \$ de profits



À 38 ans, Jean-Louis Roy a réussi sa vie d'homme d'affaires. Ses quatre restaurants Burger King et ses 225 employés en sont la preuve. «En affaires, j'ai réalisé mes rêves. Aujourd'hui, j'ai plutôt le goût d'une petite vie tranquille avec ma petite famille. J'aime un peu moins les affaires», avoue-t-il.

Téléphoto, Christian Landry

par jour, rappelle-t-il en riant. C'était payant. Il y a bien des pères de famille qui ne gagnaient pas autant d'argent à cette époque.»

Pétards, journaux, etc.

Pas étonnant donc que Jean-Louis Roy soit aujourd'hui le pro-

priétaire des quatre restaurants de la chaîne Burger King dans la région (deux à Sherbrooke, un à Drummondville et un à Victoriaville). Les affaires, il a toujours eu cela dans le sang.

Enfant, Jean-Louis Roy a même opéré d'autres petits commerces,

dont quelques-uns ont été fort payants. Notamment lorsqu'il s'est mis à revendre à Sherbrooke des pétaards à mèche achetés en banlieue. «Quand la police est venue me dire que ce n'était pas permis à Sherbrooke, j'ai arrêté immédiatement», explique-t-il, comme pour s'excuser.

Jean-Louis Roy est le 7e enfant d'une famille qui en compte neuf. Il a grandi sur la rue Vimy, dans le quartier Nord de Sherbrooke, où il a d'ailleurs été camelot pour La Tribune. Ce dont il semble très fier.

«J'avais même trois ou quatre parcours de Tribune en même

temps. J'en gardais une pour moi et j'embauchais d'autres jeunes pour faire la distribution des autres. Je partageais les profits moitié-moitié avec ceux que j'engageais», explique-t-il.

Un petit futé que je vous disais?

Vous ne serez donc pas étonné d'apprendre que dès l'âge de 20 ans, Jean-Louis Roy possédait trois immeubles à logements à Sherbrooke. «J'ai acheté mon premier bloc grâce aux 10 000 \$ que j'avais gagnés en travaillant pendant deux étés à la Baie James», explique-t-il.

Paul Desmarais junior

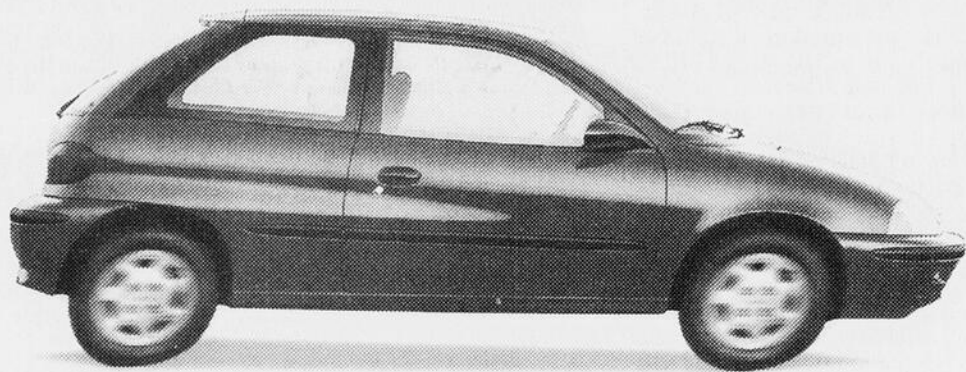
Lorsqu'il a reçu son diplôme pour avoir réussi ses études en administration à l'Université de Sherbrooke en 1979, Jean-Louis Roy était déjà le propriétaire de quatre immeubles et il se baladait dans une automobile qu'il avait payée rubis sur l'ongle!

«Mes confrères et consocurs de classe m'avaient surnommé Paul Desmarais junior. Entre deux cours, je pouvais louer un logement, vendre un bloc ou encore faire une soumission pour en acheter un autre. Cela se produisait souvent», dit-il.

Lors d'un cours en informatique, le professeur avait simulé que les étudiants de la classe se retrouvaient à la tête de 13 entreprises. Lorsque le cours a pris fin, Jean-Louis Roy avait acheté la moitié des entreprises!

Ce doit être cela, avoir la bosse des affaires...

Partez sans payer...



GEO METRO 2 PORTES

...DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ ...NI DE MISE DE FONDS* !!!

- ✓ **Seulement 239\$ par mois sur 36 mois.***
- ✓ **Taxes, préparation et transport inclus.**

Offre d'une durée limitée!

remise de 750\$ aux diplômés

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock. Photo à titre indicatif seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois. Premier paiement mensuel exigible à la livraison. Immatriculation en sus. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Sujet à l'approbation de crédit.

L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^{MD} sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais taxable accordé aux diplômés selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

